

Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth 24 : 33.

5^{ME} ANNÉE, NO. 9.

BALE (SUISSE), MARS 1881.

57^{ME} NUMÉRO.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ } J. N. Andrews,
de la Société. } J. Erzenberger,
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Mr J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS Bâle, (Suisse).—L'année de ce journal commence au mois de juillet, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire.—Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous envoyer des timbres postes suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

Articles Variés.

COMMENT MR BOWER S'ÉCHAPPA

—DE—

L'INQUISITION DE MACERATA,
ITALIE, 1726.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

UN SOIR qu'il faisait sombre, froid et humide, il errait à l'aventure, ne pouvant trouver aucun abri, ni reconnaître où il était, et ne sachant quel parti prendre ; mais bientôt il aperçut à une très-grande distance, une lumière vers laquelle il essaya de se diriger ; et après beaucoup de difficultés, il découvrit un sentier, mais si étroit et si raboteux, qu'il était obligé d'avancer avec la plus grande précaution.

Après beaucoup de peine, il atteignit l'endroit où il avait vu la lumière ; c'était une misérable hutte. Il frappa et appela jusqu'à ce que quelqu'un regarda par la fenêtre, et lui demanda qui il était et ce qui l'amenait dans ce lieu. Mr Bower répondit qu'il était un étranger et qu'il avait perdu son chemin.—«Perdu votre chemin ! s'écria l'homme, il n'y a point ici de chemin à perdre !»—«Mais où suis-je ?» dit Mr Bower.—«Dans le canton de Berne !»—«Dans le canton de Berne ! dit Mr B. ; Dieu soit loué ! s'écria-t-il dans le ravissement, je suis dans le canton de Berne !»—«Que Dieu soit loué ! vous y êtes, répliqua l'homme, mais au nom du ciel, comment êtes-vous arrivé ici ?» Mr B. le pria de descendre, lui ouvrir la porte, et qu'il le satisfierait. L'homme descendit, et Mr B. lui demanda s'il n'avait pas entendu parler de quelqu'un qui s'était récemment échappé de l'Inquisition. «Si nous en avons entendu parler ! Je le crois bien ! après que l'on a envoyé tant d'express, et que l'on a fait tant de bruit à son sujet ! Que Dieu veuille qu'il soit en sûreté hors de leurs

mains !» «Je suis cet homme-là !» dit Mr B. Transporté de joie, le paysan le serra dans ses bras, l'embrassa, et courut chercher sa femme. Celle-ci vint le visage rayonnant ; et faisant une de ses meilleures révérences, elle lui baisa la main. Son mari parlait italien (comme la plupart de ceux qui habitent la frontière), mais elle ne le pouvait pas, Mr B. ne comprenait pas le français, de sorte qu'elle fut obligée de faire ses compliments en pantomime, ou par l'intermédiaire de son mari. L'un et l'autre exprimèrent leur regret de n'avoir pas tout ce qu'il fallait pour le recevoir convenablement—s'ils avaient possédé un lit pour eux-mêmes, ils le lui auraient cédé avec joie, mais ils lui donnèrent de la paille propre et les couvertures qu'ils possédaient.

Les vêtements de Mr B. étaient mouillés. Le bon paysan se hâta de les lui ôter et de l'envelopper de couvertures jusqu'à ce que ses vêtements fussent secs ; et sa femme se mit aussitôt en devoir de préparer un simple repas avec les provisions qu'elle possédait, qui consistaient en un peu de choucroute et des œufs frais. Mr B. leur dit qu'un œuf frais était pour lui une nouveauté. Sans doute il l'appréciait grandement dans cette circonstance, et surtout en telle compagnie. On servit trois œufs avec de la choucroute, et il fit un repas confortable ; après quoi, il jouit de ce qu'on peut appeler repos, car il était tranquille et sûr.

Le lendemain matin, dès qu'il fut levé, le brave Suisse et sa femme, qui étaient réveillés depuis longtemps, mais qui ne voulaient pas remuer de crainte de le déranger, vinrent lui demander comment il avait reposé. La bonne dame était vêtue de ses habits de fête. Après le déjeuner, le mari sortit avec lui pour lui montrer la route de Berne, qui n'était pas à une grande distance, mais il voulut auparavant retourner avec lui un peu en arrière pour lui montrer le chemin par lequel il avait passé la nuit précédente. Cette proposition ne souriait pas beaucoup à Mr B. Son guide, remarquant ses doutes, le reprit pour son manque de confiance en cette Providence qui l'avait si merveilleusement préservé ; et il le convainquit bientôt qu'il voulait seulement augmenter sa dépendance de Dieu pour l'avenir en lui montrant le danger auquel il avait échappé ; car il vit que lui et son cheval avaient passé au-dessus d'un affreux précipice, où le sentier était à peine assez large pour y faire passer un cheval, et dont la vue seule le fit frissonner. Le paysan fit avec lui plusieurs milles sur la route de Berne, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de danger pour lui de perdre son chemin ; puis il le laissa, en le comblant de ses meilleurs vœux pour la prospérité de son voyage.

En quittant son hôte Mr Bower lui offrit de l'argent pour les soins qu'il avait reçus, mais le généreux paysan, quoique dans une extrême pauvreté, refusa obstinément d'ac-

cepter quoi que ce fût, tant il est vrai que la religion élève et perfectionne les principes et les sentiments. «A Dieu ne plaise ! dit-il, que j'accepte quelque chose, n'ai-je pas été assez récompensé d'avoir été en une certaine mesure un instrument pour votre sûreté !» En général, ceux qui professent la religion protestante sur les confins des états ecclésiastiques sont remarquablement zélés.

Mr Bower continua sa route vers Berne. Arrivé dans cette ville, il alla directement chez le pasteur, auquel il se fit aussitôt connaître. Le pasteur le reçut aussi cordialement que les braves paysans suisses, et l'entoura de tout le confort possible, mais il lui conseilla de se diriger vers Bâle, dès le lendemain matin, car, quoique à l'abri de la force armée, il pouvait être victime d'une trahison secrète.

La ville de Bâle est située sur le Rhin. A différentes époques, un bateau, partant de cette ville, faisait voile vers la Hollande pour transporter des gens perdus de réputation, venant de toutes les parties du continent, et s'enfuyant pour se soustraire aux lois de leurs pays respectifs, par lesquelles ils étaient poursuivis pour vol, meurtre et crimes de toute espèce. Ce mode de transport semblait être le plus expéditif pour arriver en Angleterre, et le pasteur donna à Mr Bower une lettre pour son ami, le pasteur de Bâle, qui le reçut avec bonté, et approuva le plan suggéré.

Pendant les deux jours qui suivirent son arrivée, et avant le départ du bateau, Mr Bower resta prudemment dans la maison, et s'équipa d'une manière convenable pour voyager avec la société qu'il allait trouver sur le bateau. Il mit ses propres habits dans son porte-manteau dont il fit son siège pendant le jour et son oreiller pendant la nuit, car on lui avait recommandé de tenir de près ses effets. Etant obligé de laisser son cheval qui lui était devenu cher à cause des fatigues qu'il avait partagées avec lui, il était déterminé à le placer entre les mains d'un bon maître, et il l'offrit au pasteur, qui promit que personne que lui ne le monterait, et que, lorsqu'il serait devenu vieux ou infirme, il serait bien soigné. Mr Bower versa quelques larmes en se séparant de son compagnon et de son aide dans les difficultés, tant il est vrai que la véritable grandeur d'âme est inséparable de la bonté et de l'humanité.

Quelque dégoûtante qu'il trouvât la société avec laquelle il était obligé de voyager, il dut regretter d'être forcé de la quitter, car le bateau ayant fait eau, le capitaine se vit dans la nécessité d'aborder à Strasbourg. Là, il fallait attendre environ une quinzaine avant que les réparations fussent achevées. Mais il était impossible à Mr Bower de rester dans cette ville. C'est pourquoi, arrivé à la première auberge, il ôta les mauvais habits qui lui avaient servi pour se déguiser, et après les avoir cachés sous le lit, il se

glissa dehors avec son porte-manteau et se rendit à un cabaret, d'où il envoya un commissionnaire retenir une place pour lui dans la diligence de Calais. Pendant les deux ou trois premiers jours de son voyage, il n'apprit rien concernant sa personne, et il commença à espérer que les nouvelles de sa fuite n'étaient pas encore parvenues en France, mais en cela il fut désappointé, car en approchant de Calais, il découvrit qu'elles fournissaient le sujet de la conversation générale.

En arrivant à Calais, il fut introduit dans un appartement où étaient deux jésuites, portait la croix rouge de l'Inquisition, et plusieurs agents de police; il se rendit en toute hâte sur le quai, et, s'étant informé quand le bateau faisait voile pour l'Angleterre, il apprit que ce ne serait que le lundi suivant (or, c'était vendredi). Sur cela, il se tourna vers un pêcheur et lui demanda s'il voulait le transporter en Angleterre dans un petit bateau découvert; mais lui, comme les autres, étonné de la précipitation de son dessein, refusa. Bientôt Mr B. compiit l'imprudencé de cette démarche, car tous les yeux étaient sur lui; chacun le considérait comme un personnage d'une importance extraordinaire, et concluait qu'il avait des dépêches de la dernière importance, ou qu'il était quelque grand criminel échappé des mains de la justice. Tout semblait conspirer pour le plonger dans la détresse, et il commença à douter de la possibilité d'arriver à son auberge, craignant que tous ceux qu'il rencontrait ne missent la main sur lui. Quand il y arriva, il ne trouva personne dans la chambre naguère occupée par les jésuites; il demanda à l'aubergiste ce qu'était devenue la bonne société qu'il avait laissée dans cette chambre. «O, monsieur, dit-elle, je suis bien peinée de vous dire que ces messieurs sont en haut, et ils fouillent votre porte-manteau!» Quel parti prendre! C'est ce qu'il ne pouvait décider sur le moment. Par eau, il savait qu'il ne pouvait s'enfuir. Passer par les portes de la ville n'était pas chose facile, car les gardes avaient probablement reçu ordre de l'arrêter, et lors même qu'il lui eût été possible de se cacher jusqu'à ce qu'il fit obscur et d'essayer d'escalader les murs, il n'en connaissait pas la hauteur, et s'il était surpris, il serait perdu.

Les dangers qu'il avait surmontés augmentaient maintenant les terreurs de sa position. Après avoir si longtemps bravé la tempête, fallait-il périr si près du port désiré! Cette pensée était des plus navrantes. Il semblait qu'une intervention miraculeuse seule de la Providence pouvait le sauver. Pendant qu'il était plongé dans ses tristes réflexions, il entendit des éclats de rire et des voix de plusieurs personnes. Il écouta à la porte, mais la conversation se faisait dans un langage qu'il ne comprenait pas. Concluant par là que la société était anglaise, il se précipita dans la chambre. Reconnaissant Lord Baltimore, qu'il avait vu à Rome, il demanda la faveur d'une entrevue en particulier avec sa seigneurie. La surprise occasionnée par l'apparition subite de cet homme tenant un pistolet chargé à la main, et un autre dans sa manche, fut augmentée par la requête de Mr Bower et par son air déterminé.

Lord Baltimore le pria de déposer son pistolet, ce que Mr Bower fit immédiatement, en demandant pardon pour ne l'avoir pas fait plus tôt; quelques-uns des autres messieurs lui dirent de déposer aussi l'autre, ce qu'il fit également. Lord Baltimore lui demanda ensuite s'il avait encore sur lui d'autres armes; et ayant acquis la certitude

qu'il n'en avait pas, il se retira immédiatement avec lui dans un autre appartement. Après avoir appris qui il était, et quelles étaient ses circonstances, Lord Baltimore s'écria: «Mr Bower! c'en est fait de vous, et je ne puis pas vous protéger; ils sont en haut qui fouillent votre chambre.» Mais une pensée heureuse lui traversa aussitôt l'esprit et il retourna au même instant vers ses amis. Il leur proposa de se lever, de prendre au milieu d'eux Mr Bower, et de tâcher de le couvrir jusqu'à ce qu'ils arrivassent à son propre bateau, ce à quoi ces messieurs acquiescèrent sans difficulté. Le stratagème réussit; car le bateau étant tout près, ils y montèrent sans être remarqués; ils se mirent à ramer avec quatre paires de rames, jusqu'à un yacht qui était à environ deux milles du rivage, et dans lequel ils étaient venus pour faire une excursion et pour boire une bouteille de vin français. Le vent étant favorable, ils atteignirent bientôt Douvres, où ils abordèrent en sûreté.

LE SABBAT.

L'INSTITUTION du Sabbat était ce qui distinguait particulièrement les Juifs des nations dont ils étaient entourés. C'était ce qui les désignait comme vrais adorateurs du Créateur. L'observance de ce jour était un signe continu et visible de leur relation avec Dieu, et de leur séparation des autres peuples. Tout travail ordinaire pour un gain terrestre, était interdit le septième jour. Selon le quatrième commandement, le Sabbat était consacré au repos et au culte religieux. Tout travail ordinaire devait être interrompu, mais les œuvres de miséricorde et de bienfaisance étaient en harmonie avec la pensée de l'Éternel. Ils ne devaient pas être limités par le temps, ou le lieu. Soulager les malades, consoler les affligés est une œuvre d'amour qui honore le saint jour de Dieu.

L'œuvre des sacrificateurs en rapport avec les offrandes et les sacrifices était augmentée le jour du Sabbat, toutefois en accomplissant leur œuvre sacrée pour le service de Dieu, ils ne violaient pas le quatrième commandement du décalogue. A mesure qu'Israël se séparait de Dieu le véritable but de l'institution du Sabbat devenait moins distinct dans leurs esprits. Ils devinrent négligents dans l'observance de ce jour, et inattentifs à ses ordonnances. Les prophètes leur rendirent témoignage du déplaisir de Dieu à cause de leur transgression de son Sabbat. Néhémie dit: «En ces jours-là, je vis quelques personnes en Juda, qui foulaient au pressoir le jour du Sabbat; et d'autres qui apportaient des gerbes, et qui en chargeaient des ânes, qui les chargeaient de vin, de raisin, de figues, et de toutes sortes de charges, et qui les apportaient à Jérusalem le jour du Sabbat. Et je les sommai, le jour qu'ils vendaient les provisions, de ne plus le faire.»

Et Jérémie leur fait ce commandement: «Ainsi a dit l'Éternel: Prenez garde à vos âmes, et ne portez aucun fardeau au jour du Sabbat, et ne les faites point passer par les portes de Jérusalem; et ne tirez hors de vos maisons aucun fardeau au jour du Sabbat et ne faites aucune œuvre; mais sanctifiez le jour du Sabbat, comme j'ai commandé à vos pères.»

Mais ils ne firent nulle attention aux avertissements des prophètes, et ils s'éloignèrent de plus en plus de la religion de leurs pères. A la fin les calamités, la persécution et l'esclavage tombèrent sur eux, à cause de leur mépris pour les ordres de Dieu.

Alarmés par ces visitations du jugement divin, ils retournèrent à la stricte observance de toutes les formes extérieures enjointes par la loi sacrée, non contents de cela, ils ajoutèrent à ces ordonnances des cérémonies ennuyeuses. Leur orgueil et leur bigoterie les conduisaient à une interprétation des plus étroites des orâmes divins. Avec le temps, ils s'entourèrent graduellement de traditions et des coutumes de leurs ancêtres, jusqu'à ce qu'ils les considèrent avec toute la sainteté de la loi divine. Cette confiance en eux-mêmes et en leurs propres règlements, jointe à tous leurs préjugés contre les autres nations les portaient à résister à l'Esprit de Dieu, et à se séparer toujours plus de sa faveur.

Leurs exactions et leurs restrictions étaient si fatigantes que Jésus fit cette déclaration: «Car ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et les mettent sur les épaules des hommes.» Leur fausse mesure du devoir, leur épreuve superficielle de la piété, obscurcissait les ordres positifs et réels de Dieu. Le service du cœur était négligé dans l'accomplissement rigides de cérémonies extérieures. Les Juifs avaient tellement perverti les commandements divins en les surchargeant de traditions que, aux jours de Christ, ils étaient prêts à l'accuser de transgresser le Sabbat, parce qu'il accomplissait des actes de miséricorde ce jour-là.

Les épis étaient prêts pour la faucille quand Jésus et ses disciples passèrent par les blés un jour de Sabbat. Les disciples avaient faim, car leur Maître avait prolongé son œuvre d'enseignement et de guérison, jusqu'à une heure avancée, et depuis longtemps ils n'avaient point pris de nourriture. En conséquence, ils se mirent à arracher des épis de blé et à les manger, après les avoir froissés entre leurs mains selon ce que dit la loi de Moïse: «Quand tu entreras dans les blés de ton prochain, tu pourras bien arracher des épis avec ta main, mais tu ne mettras point la faucille dans les blés de ton prochain.»

Mais Jésus était continuellement suivi par des espions qui cherchaient quelque occasion de l'accuser et de le condamner. Quand ils virent cet acte des disciples, ils firent aussitôt leurs plaintes à Jésus en disant: «Voilà tes disciples qui font ce qui n'est pas permis de faire le jour du Sabbat.» Par ces paroles ils exprimaient leurs vues étroites sur la loi de Dieu. Mais Jésus prit la défense de ses disciples, en disant: «N'avez-vous jamais lu ce que fit David, quand il fut dans la nécessité et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui? Comment il entra dans la maison de Dieu, du temps d'Abiathar, souverain sacrificateur, et mangea des pains de proposition, qu'il n'était permis de manger qu'aux sacrificateurs, et en donna même à ceux qui étaient avec lui? Puis il leur dit: Le Sabbat a été fait pour l'homme et non pas l'homme pour le Sabbat. Ainsi le Fils de l'homme est Seigneur même du Sabbat.»

Si une faim excessive excusait David d'avoir violé la sainteté même du Sanctuaire, et dégageait son action de toute culpabilité, à combien plus forte raison la simple action des disciples en arrachant des épis, et en en mangeant le jour du Sabbat n'était-elle pas excusable! Jésus voulait enseigner à ses disciples et à ses ennemis que le service de Dieu devait tenir la première place; et que si la fatigue et la faim étaient inséparables de ce service, il était juste et droit de satisfaire les besoins de l'humanité, même le jour du Sabbat. Cette sainte institution ne fut pas donnée pour que nous fussions empêchés de satisfaire les besoins de notre

être, ni pour nous causer des souffrances et du malaise, mais pour nous apporter des bénédictions. «Le Sabbat fut fait pour l'homme,» pour lui donner du repos et de la paix, et lui rappeler l'œuvre de son Créateur, et non pas pour être un joug pesant.

L'œuvre que faisaient les sacrificateurs dans le temple le jour du Sabbat, était en harmonie avec la loi; toutefois le même travail pour des affaires temporelles aurait été la violation de cette loi. L'acte d'arracher des épis et d'en manger pour soutenir le corps, afin d'employer la force dans le service de Dieu était juste et légitime. Ensuite Jésus couronna son argument en se déclarant le «Seigneur du Sabbat,» c'est-à-dire quelqu'un qui était au-dessus de toute question et de toute loi. Ce Juge Infini décharge les disciples de blâme, en faisant appel aux statuts mêmes qu'ils étaient accusés de violer.

Mais Jésus ne laissa pas tomber cette affaire sans adresser des reproches à ses ennemis. Il déclara que, dans leur aveuglement, ils s'étaient trompés sur le but du Sabbat. Il dit: «Que si vous saviez ce que signifie ceci: Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice, vous n'auriez point condamné ceux qui ne sont point coupables.» Puis il mit en contraste les nombreux rites auxquels le cœur était étranger avec l'intégrité véridique, et l'amour qui doivent caractériser les vrais adorateurs de Dieu: «Car je veux la miséricorde plutôt que le sacrifice, et la connaissance de Dieu plutôt que les holocaustes. Mais ils ont transgressé l'alliance, comme si elle eût été d'un homme; en quoi ils ont péché contre moi.»

Jésus avait été élevé parmi ce peuple, si remarquable par sa bigoterie et ses préjugés; et par conséquent il savait qu'en guérissant des malades le jour du Sabbat, il serait considéré comme un transgresseur de la loi. Il n'ignorait pas que les pharisiens se saisiraient de ses actes avec une grande indignation, et chercheraient par là à influencer le peuple contre lui. Il savait qu'ils se serviraient de ses œuvres de miséricorde comme de forts arguments pour agir sur l'esprit des masses, qui avaient toute leur vie été liées par les restrictions et les exactions juïques. Néanmoins la connaissance de ces choses ne l'empêcha point d'abattre le mur de la superstition qui barricadait le Sabbat, et d'enseigner aux hommes que des actes de charité et de bienfaisance sont légitimes tous les jours.

Il entra dans la synagogue, et y vit un homme qui avait une main sèche. Les pharisiens l'observèrent, désireux de voir ce qu'il ferait concernant ce cas, et s'il guérirait cet homme le jour du Sabbat, ou s'il ne le guérirait pas. Leur seul but était de trouver un sujet d'accusation contre lui. Jésus regarda l'homme qui avait la main sèche, et lui demanda de se lever et de se tenir debout là au milieu. Puis il dit: «Est-il permis de faire du bien dans les jours de Sabbat, ou de faire du mal? de sauver une personne ou de la laisser périr? Et ils se turent. Alors les regardant tous avec indignation, et étant affligé de l'endurcissement de leurs cœurs, il dit à cet homme: Étends ta main. Et il l'étendit, et sa main devint saine comme l'autre.»

Il justifia cette œuvre de guérir le paralytique comme étant en parfaite harmonie avec le quatrième commandement. Mais ils lui firent cette question: «Est-il permis de guérir dans les jours de Sabbat?» Et Jésus leur fit cette réponse claire et frappante: «Qui sera celui d'entre vous, qui ayant une brebis, si elle tombe au jour du Sabbat dans une fosse, ne la prenne et ne l'en retire?

Et combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis? Il est donc permis de faire du bien dans les jours de Sabbat.»

Sur ces paroles de notre Sauveur, les esprits n'osèrent pas en présence de la multitude répondre à cette question de crainte de s'engager dans quelque difficulté. Ils savaient qu'ils laisseraient leurs semblables souffrir et mourir plutôt que de violer leurs traditions en les soulageant le jour de l'Éternel, mais que si une bête tombait dans quelque danger, elle en serait aussitôt retirée, à cause de la perte qui en résulterait pour le propriétaire, si ce devoir était négligé. Ainsi la brute était élevée au-dessus de l'homme créé à l'image de Dieu.

Jésus désirait corriger les faux enseignements des Juifs concernant le Sabbat, et aussi pénétrer l'esprit de ses disciples du fait que des actes de miséricorde étaient légitimes ce jour-là. Dans le cas de la guérison de la main sèche, il renversa les coutumes des Juifs, et laissa subsister le quatrième commandement, tel que Dieu l'avait donné au monde. Par cet acte, il exalta le Sabbat, anéantissant les restrictions sans signification dont il était entravé. Son acte de miséricorde honora ce jour, tandis que ceux qui se plaignaient de lui, déshonoraient eux-mêmes le Sabbat par leurs rites et leurs cérémonies inutiles.

De nos jours, il y a des ministres qui enseignent que le Fils de Dieu transgressa le Sabbat et justifia ses disciples dans cette action. Ils se placent sur le même terrain que ces Juifs quoique ostensiblement pour un autre but, puisqu'ils enseignent que Christ abolit le Sabbat.

Par cette question adressée aux pharisiens: Est-il permis de faire du bien dans les jours de Sabbat ou de faire du mal? de sauver une personne ou de la laisser périr? Jésus les attaqua par leurs propres desseins de méchanceté. Ils l'épiaient pour trouver une occasion de l'accuser fausement; ils cherchaient sa vie avec une malice et une haine implacables, pendant qu'il cherchait à les sauver, et à apporter la joie à bien des cœurs. Était-ce mieux de tuer un homme le jour du Sabbat, comme ils cherchaient à le faire que de guérir les malades comme Jésus le faisait? Était-ce plus juste de garder dans son cœur des pensées de meurtre le saint jour de Dieu, que de nourrir des pensées d'amour envers tous les hommes, pensées qui se traduisent en actes de miséricorde et d'amour?

MME E. G. WHITE.

TÉMOIGNAGE

—DE—

MR LE PASTEUR A. ROCHAT.

EN FAVEUR DE LA PERPÉTUITÉ DES COMMANDEMENTS DE DIEU.

«C'est ici l'alliance que je ferai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur: C'est que je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leurs entendements.» Hébr. 10: 16.

«Toute la question relative au jour du repos se décide par ce fait qu'il était un des dix commandements écrits sur les tables de pierre. Nous savons par l'Esprit Saint qu'il y avait, en dehors des tables de la loi, un certain nombre d'ordonnances cérémonielles et qui n'étaient établies que jusqu'au temps où cela devait être réformé. Quant aux commandements, qui étaient écrits sur les tables de la Loi; ils ne sont nulle part abolies; et il est à remarquer que ces dix commandements, qui sont appelés les dix Paroles, furent les seuls que Dieu écrivit deux fois de son doigt sur les tables de pier-

re. Il est même ajouté qu'il les prononça d'une voix forte et qu'il ne prononça «rien de plus.» Cette circonstance me semble détacher complètement les dix commandements du reste de la loi et leur donner un caractère de permanence tout particulier. Remarquons bien que lorsque, sous la nouvelle alliance, Dieu promet de graver sa loi dans nos cœurs et dans nos entendements; lorsqu'il dit que «il l'écrit non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de nos cœurs,» il paraît évident que cette loi qu'il grave dans nos cœurs est la même que celle qu'il écrivit sur les tables de pierre données à Moïse, et qu'il n'y a aucune raison pour oser retrancher de cette loi, qui doit être gravée dans le cœur du chrétien, une des dix Paroles appelées les paroles de l'Alliance.»—Extrait des *Voix Chrétiennes de Rochat*. Méditation du 27 décembre.

D'où vient que tant de pasteurs qui prétendent être les disciples des bienheureux A. Rochat, César Malan, Gaussen, Bertholet, Bridel, etc., etc., enseignent cependant une toute autre doctrine que celle qu'enseignaient ces héros de la foi? Décidément la théologie actuelle a fait des progrès. . . . tristes progrès, mais comment compareraient-ils devant le juste Juge ceux qui auront abusé de leur position pour conduire dans les ténèbres et le mensonge des milliers de pauvres âmes? G. K.

RÉFLEXIONS SUGGÉRÉES

PAR LE

SPECTACLE IMPOSANT DE LA MER

A LA PREMIÈRE HEURE DU JOUR.

PAR A. RUEGGER.

Et cette mer, grande et vaste en tous sens! Là se meuvent sans nombre des animaux, les petits avec les grands; là se promènent les navires, et ce léviathan que tu as formé pour s'y ébattre. Ps. 104: 25, 26.

Ceux qui étaient descendus sur la mer dans des navires faisant leur commerce sur les grandes eaux, virent les ouvrages de l'Éternel et ses merveilles dans les lieux profonds. Ps. 107: 23.

Six heures; j'ouvre mes fenêtres pour saluer l'aurore! La lumière, qui vient de l'Orient, arrive graduellement jusqu'à moi. Tout fait présager un lever de soleil splendide, une journée des plus belles. En face de mes fenêtres, grandes ouvertes, là, devant moi, l'immensité, la mer!

La mer, calme, limpide, sans une ride, et dans toute la splendeur du repos. L'astre lumineux s'efforce de dissiper la brume, qui étend son voile diaphane sur l'immense nappe d'eau.

Rien ne s'interposant habituellement à l'horizon, là-bas, l'œil ne peut assigner une limite à son étendue. Aujourd'hui ce léger rideau restreint l'immensité, et lui impose des bornes. Tout à coup, du milieu des vapeurs aux couleurs jaune paille, aux reflets rosés et opale, émerge un mât, apparaît une voile. Trois mâts, une voilure, et la coque d'un brigantin finissent par se dessiner nettement.

L'œil nu s'étend jusqu'au sillage qui s'étend au loin, en mouvant.

Quelques instants après, une nouvelle voile, d'une autre forme, une voilure entière, un bâtiment d'une autre coupe, remorqué par un petit steam-tug, véritable coquille de noix dont la fumée se voit à peine franchir aussi la limite du brouillard, mais dans un sens opposé. C'est quelque navire en partance! Ma nouvelle inspection n'est

pas terminée, qu'à son tour un troisième voilier, se dirigeant de la pleine mer à la côte fait son apparition au loin. Celui-ci est découpé plus finement. Son grément et sa coupe me font croire que c'est l'un des yachts de plaisance attendus pour le concours de nos Régates. Enfin, presque à mes pieds, un bateau pêcheur se détache de la plage. Il nage vers le large, et chaque fois que les rames sortent de l'eau, l'œil compte autant de diamants, que leur va et vient lance jusqu'à moi en rayons lumineux pareils à des éclairs. Chaque embarcation suit une direction opposée. En quelques minutes, cette mer, qui était tranquillité, inaction et repos, parle maintenant d'agitation, de travail et de vie!

N'y a-t-il pas là une «*image*,» de ce qui se passe ici-bas relativement à la Parole de Dieu, à la connaissance de Jésus, et à la propagation de son Evangile d'amour? *Image*, qui s'applique au globe entier, aussi bien qu'à certains pays, ou à certaines localités. La *Lumière* EXISTE! En dépit des ténèbres et des brumes qu'elle doit quelquefois dissiper pour parvenir de l'Orient à l'Occident; elle existe TOUJOURS! La *Lumière spirituelle* EXISTE! En dépit des périodes de silence, des moments d'accalmie, pendant lesquels, pas une voile, pas un messager n'est en vue; en dépit des ténèbres spirituelles qu'elle doit dissiper, pour parvenir du ciel à la terre; elle existe TOUJOURS. Vienne un souffle de l'Esprit et il chasse la brume; il disperse les ténèbres; il éclaire l'humanité! La *Lumière* perdue ou cachée un instant, paraît et reparait plus vive et plus belle que jamais!

Souvent aussi nous voyons tout à coup apparaître à l'horizon quelque *messenger* céleste, envoyé de Dieu. Semblable à la voile signalée au sein de la brume, il émerge de la *Lumière*, porteur de *Paroles de vie*. A peine a-t-il paru, que souvent encore il survient un second, quelquefois même un troisième! De même que pour les embarcations de tout à l'heure, ces messagers, ces penseurs, ces travailleurs, surgissent ou partent de points opposés, et fournissent leur course en sens inverse! Pendant un temps nous les voyons grandir grandir de plus en plus. A une époque de calme et d'inaction succède alors une période de travail et de vie spirituelle. Là où ils passent, ils apportent l'activité; là où ils sont, ils répandent la *Lumière* de la *PAROLE*!

Cette immensité, le monde, «*la mer des AMES*» est profondément remuée par leur passage. Nous les voyons susciter autour d'eux «*un réveil spirituel*» qui s'étend graduellement au loin. Même sans s'y rendre en personne, leur influence se fait sentir jusqu'aux plages lointaines qu'elle atteint semblable à la dernière ondulation de la vague, qui meurt en se brisant à la grève. Puis, de même que navires et voiles disparaissent à l'horizon, ces messagers amis et bienfaiteurs spirituels de l'humanité, leur tâche finie, leur carrière fournie, disparaissent à nos yeux, pour rentrer dans cet horizon céleste; «*l'Eternité avec DIEU!*» Cet inconnu, cet infini, cette éternité entrevue, grâce à leur passage, nous préoccupent alors à notre tour! Nous voudrions suivre cette direction que nous leur avons vu prendre, et qui nous est indiquée par le lumineux sillage laissé derrière eux! Nous voudrions pénétrer cet inconnu, dans lequel ils ont disparu à nos yeux. Nous voudrions connaître cet infini, cette éternité. Toutefois pour entreprendre, ce voyage lointain et plein de promesses, ne croyons pas que nous puissions nous faire inscrire sur le navire «*Bonnes Œuvres*,» ou que par la possession du yacht «*Propre*

Justice,» ou de la chaloupe «*Honnêteté*,» nous puissions arriver dans cette «*éternité heureuse avec Dieu*.» Toutes ces inventions humaines, sont inutiles, vaines et insuffisantes, pour conduire aussi loin l'homme «*pêcheur*» sincèrement désireux de parvenir à ce but élevé.

Gloire à Dieu! car il a eu compassion de nos infirmités, de notre faiblesse et de notre incapacité! Dans sa grande *miséricorde*, il a pourvu, et mis à notre portée une «*Arche*» plus solide et plus sûre même que ne le fut celle de Noé: «*le SALUT*» qu'il nous a préparé en «*Christ*.» Ce *Sauveur* a tout accompli pour affranchir le pêcheur, qui peut aller à Lui par la «*Repentance*» et la «*Foi*.» A cette condition, seulement, notre voyage pour l'Eternité, ne sera pas vain! Alors même que nous serions attardés, si nous sommes au nombre de ceux qui seront reçus dans «*l'Arche du Salut gratuit par la Foi au FILS DE DIEU*,» notre but sera atteint! Par la Foi en Christ, nous verrons Dieu le Père. POST TENEBRAS LUX.

Nice, le 9 mars, 1880.

LES LARMES DE ST.-PAUL.

PREMIER ARTICLE.

«... IL se lèvera des gens qui annonceront des choses pernicieuses, afin d'attirer les disciples après eux. C'est pourquoy veillez, en vous souvenant que durant trois ans je n'ai cessé, nuit et jour, d'avertir chacun de vous avec larmes.» Actes 20: 30, 31.

CHER LECTEUR,—A part les larmes versées par Jésus pendant son séjour sur la terre peut-il y en avoir qui soient davantage l'expression d'une charité aussi parfaite et sans bornes que celles que versa le grand apôtre des Gentils?

Je suis confus et mon cœur est profondément ému en lisant les deux versets sus-indiqués et où est révélée toute la pensée, toute la tendresse de ce saint apôtre, sa nature humaine semble s'effacer entièrement dans ses larmes pour ne laisser apparaître que ce qu'il y a de plus noble et de plus généreux dans le cœur du chrétien.

Le même apôtre qui, dans une autre circonstance, exhorta ses frères à être toujours joyeux, se montre maintenant à nous, dans toute son humble activité. Fidèle ministre de Jésus-Christ, il porte sur son cœur, comme un précieux fardeau toutes les âmes auxquelles il a eu le bonheur d'apporter et d'annoncer la bonne nouvelle du salut. Cet homme autrefois hardi persécuteur, aujourd'hui courageux défenseur de sa foi; cet homme de fer qui a on peut dire déjà affronté tous les dangers; voyez-le: il pleure. «*Durant trois ans, je n'ai cessé, jour et nuit d'avertir chacun de vous, avec larmes.*»

J'aimerais, cher lecteur, vous introduire dans ce sanctuaire de sublime charité, et de renoncement à soi-même, vous faire admirer cet homme sans prétention, n'ayant sur sa personne rien d'extraordinaire qui puisse attirer nos regards, mais qui est si ferme et si puissant dès qu'il s'agit du service de son Dieu. «*Trois ans passés à Ephèse*» durant lesquels il ne manqua pas une nuit, pas un jour, d'avertir, d'exhorter, de reprendre dans la charité et avec larmes. Le travail manuel, les charges et les soucis sans nombre que lui occasionnent les diverses églises, auxquelles il se doit, sont incapables de réduire au repos cet homme infatigable, aucune tâche, ne lui paraît trop mesquine, pénible, difficile et aride; il s'en remet pour toutes choses à Celui dont la grâce lui suffit.

St.-Paul est apôtre et ministre de Jésus-

Christ et de Jésus-Christ seul; comme tel il n'a qu'une seule ambition, c'est celle de se dépenser en plein au service de son Maître, que lui importe la gloire du monde, il est assuré d'avance que s'il continue à combattre le bon combat, la couronne de gloire lui est réservée dans le ciel, et que le juste Juge la lui donnera en la journée de la manifestation de la gloire de Christ. Il sait en outre que le temps est court, aussi exhorte-t-il en temps et hors de temps; «*Je n'ai cessé*» dit-il: il n'y a point de relâche, point d'interruption dans ce ministère d'amour; il n'y a également point d'exception, c'est chacun qu'il avertit, les pasteurs et les membres de l'Eglise, les riches et les pauvres, les vieux et les jeunes, les forts et les faibles.

Admirons le vase d'or, tenu par les anges, et dans lequel sont précieusement recueillies ces larmes du plus pur amour et qui seront transformées en autant de perles précieuses, qui orneront sa couronne incorruptible. Afin de bien nous représenter cette scène, nous ne saurions moins faire que de nous transporter par la pensée à Ephèse, et à l'époque où elle s'est passée. Supposons être du nombre de ces Juifs, ou de ces Gentils auxquels l'Evangile a été annoncé, et qui commencent à prêter une oreille attentive aux glorieuses promesses qu'il renferme, et aux justes obligations qu'il impose. Il se pourrait même que nous soyons membres de cette Eglise sans avoir encore saisi toute l'importance, et tout le sérieux, de la vocation chrétienne; peut-être avons-nous jusqu'à ce jour, cru pouvoir concilier le christianisme avec le monde, c'est-à-dire avec nos penchants naturels, dans ce cas, la mission de l'apôtre est à la foi simple et importante. Il s'agit pour lui de décider de notre position, et de déterminer notre esprit flottant, entre le service du monde, et le service de Dieu; dans cette tâche nous le voyons déployer toutes ses forces, mettre à notre disposition toutes ses capacités, il ne se donnera pas un instant de repos, et il ne nous en laissera point non plus qu'il ne nous ait entièrement gagnés à la cause de Christ: c'est avec larmes, les yeux inondés de larmes qu'il va après nous jusqu'à ce qu'il nous ait trouvés, qu'elles sont sublimes ces exhortations et ses avertissements, comme ils portent bien le véritable cachet de la bonté de Dieu à notre égard, déployée par son humble serviteur.

Nous n'aimons sans doute pas à être troublés et dérangés dans notre repos c'est-à-dire dans ce repos imaginaire et fatal, dans lequel nous plonge d'une part, notre paresse spirituelle, d'autre part, ceux qui nous disent qu'il y a repos et paix lorsqu'il n'y a ni l'un ni l'autre. Ne dédaignons pas cette amoureuse importunité de l'apôtre, et souvenons-nous que s'il nous sollicite et s'il trouble tant soit peu notre espèce de repos moral, c'est bien au dépend de son propre repos physique. La faveur qu'il demande de nous est bien légitime, et surtout digne de toute notre attention; il désire que nous apprenions à bien connaître le cœur de notre Dieu; il veut que nous puissions nous enrichir de grâces et de connaissances, et ainsi nous rendre la marche chrétienne plus agréable. Il désire surtout que nous marchions fidèlement sur les traces du Sauveur, que nous ne nous relâchions point à poursuivre le but qui nous est proposé, savoir la vie éternelle; que nous nous exercions au renoncement à nous-mêmes, que nous nous chargions joyeusement de la croix que Dieu nous impose: en un mot que nous suivions Jésus dans la voie de l'obéissance à la volonté de Dieu.

Il se peut, cher lecteur, que vous ne soyez pas disposé à lui accorder cette faveur, votre cœur est-il encore enchaîné au monde par quelques liens ce qui vous empêche de vous prononcer entièrement pour ce que vous savez être la vérité. Serait-il bien possible que vous, qui avez goûté combien le Seigneur est bon, vous vous laissiez aujourd'hui entraîner par le désir de votre cœur naturel ou par quelque intérêt matériel, et que vous vous dérobiez ainsi aux instances de cet apôtre qui, comme vous le savez a regardé comme des ordures tout ce que le monde peut offrir d'avantages et de gloire pourvu qu'il serve Christ? S'il en est ainsi je vous en supplie, au nom de votre conscience, au nom de votre loyauté, au nom de l'Évangile de grâce que vous connaissez, avant de vous détourner entièrement de lui, avant de fermer l'oreille à ses tendres avertissements : regardez-le cet homme de Dieu, cet homme, duquel le cœur ne bat que pour vous; regardez-le : il pleure. Il pleure à cause de votre inconstance, il pleure sur votre état de péché et de désobéissance à la loi du Dieu qui, en tant d'inombrables circonstances, est venue au-devant de vous, il pleure sur le mal que vous vous faites à vous-même, sur le mal que votre exemple fait à l'église, sur le scandale que vous donnez au monde, sur le plaisir que vous faites à Satan en cherchant à détourner les enfants de Dieu de la vérité; il pleure enfin sur le triste avenir que vous vous préparez dans l'éternité. Que pensez-vous de cet apôtre en larmes à vos pieds? Le Dieu qu'il sert, et qu'il vous invite à servir afin d'assurer votre bonheur présent et éternel; ce Dieu résumait un jour tout ce que son apôtre devait être pour lui : dans ce seul mot, « il prie »; vous pouvez également, cher lecteur, vous qu'il évangélise avec tant de zèle, tant d'amour, et de désintéressement résumer tout ce qu'il est pour vous en ce seul mot : « Voici, il pleure ». G. K.

LA SANCTIFICATION.

„Le Dieu de paix veuille vous sanctifier lui-même parfaitement, et que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ. 1 Thess. 5 : 23.

Il y a dans le monde religieux une théorie de sanctification qui est fautive en elle-même, et dont les influences sont dangereuses. Nous avons rencontré bien des personnes qui se disent être sanctifiées; mais dans bien des cas, ceux qui font profession de sanctification, ne possèdent point la véritable sanctification. Leur sanctification consiste en des paroles et en un culte volontaire. Ceux qui cherchent véritablement à perfectionner le caractère chrétien ne s'abandonnent jamais à la pensée qu'ils sont sans péché. Leurs vies peuvent être irréprochables, ils peuvent être de vivants représentants de la vérité qu'ils ont acceptée, mais plus ils forment leurs esprits à méditer sur le caractère de Christ, plus ils deviennent conformes à sa divine image, plus ils discernent clairement ses perfections infinies, et plus ils sentiront leurs propres défauts.

Quand des personnes se disent être sanctifiées, c'est une preuve suffisante qu'elles sont loin d'être saintes. Elles ne voient pas leur propre faiblesse, et leur entière destitution. Elles se considèrent comme réfléchissant l'image de Christ, parce qu'elles n'ont pas une véritable connaissance de lui. Plus est grande la distance qui les sépare de leur Sauveur, plus elles paraissent justes à leurs propres yeux.

Lorsque avec repentance et humble confiance, nous méditons sur Jésus cloué sur la croix à cause de nos péchés et chargé de nos douleurs, nous apprenons à marcher sur ses traces. En le contemplant, nous sommes transformés à la même image, et quand cette œuvre sera accomplie en nous, nous ne ferons pas valoir notre propre justice, mais nous exalterons Jésus, parce que nous nous serons appuyés sur ses mérites.

Notre Sauveur condamna toujours la propre justice. Il enseigna à ses disciples que la mesure la plus élevée de la religion est celle qui se manifeste d'une manière tranquille et discrète. Il les avertit d'accomplir leurs actes de charité tranquillement; non pour être vus, ni pour être loués ou honorés des hommes, mais pour la gloire de Dieu, attendant leur récompense dans le futur. S'ils accomplissaient de bonnes œuvres pour être loués par les hommes, ils ne recevraient aucune récompense de leur Père céleste.

Les disciples de Christ furent enseignés à ne pas prier dans le but d'être entendus des hommes. Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet, et ayant fermé la porte, prie ton Père qui est dans ce lieu secret; et ton Père qui te voit dans le secret te le rendra publiquement. De telles paroles, sortant de la bouche de Christ, montrent qu'il ne donnait pas son approbation à cette espèce de piété, si prédominante parmi les pharisiens. Ses enseignements sur la montagne montrent que les actes de bienfaisance et les services du culte religieux exhalent un parfum des plus précieux quand ces actes sont accomplis sans prétention, et avec humilité. La pureté des motifs sanctifient l'action.

La véritable sanctification est une conformité entière à la volonté de Dieu. Les pensées et les sentiments de rébellion sont vaincus, et la voix de Jésus éveille une nouvelle vie, qui pénètre tout notre être. Ceux qui sont véritablement sanctifiés n'établiront pas leur propre opinion comme mesure du bien et du mal. Ils ne seront ni bigots, ni remplis de propre justice, mais ils craindront toujours, de manquer de satisfaire aux conditions sur lesquelles les promesses sont basées.

Beaucoup de ceux qui font profession de sanctification sont entièrement ignorants de l'œuvre de la grâce sur le cœur. Quand ils sont mis à l'épreuve, il se trouve qu'ils sont semblables aux pharisiens, pleins de propre justice. Ils ne veulent supporter aucune contradiction. Ils mettent de côté la raison et le jugement, et s'appuient entièrement sur leurs sentiments, fondant leurs prétentions à la sanctification sur des émotions qu'ils ont une fois éprouvées. C'est autour de ce point qu'ils concentrent toute leur expérience. Ils sont obstinés et pervers dans leurs droits tenaces à la sanctification, parlant beaucoup, mais ne portant point de fruits. Ces personnes qui font profession d'être sanctifiées, non-seulement séduisent leurs propres âmes par leurs prétentions, mais elles exercent une influence pour égayer beaucoup de personnes qui désirent sincèrement se conformer à la volonté de Dieu. On peut les entendre répéter encore et encore : « Dieu me conduit ! Dieu m'enseigne ! Je vis sans péché ! » Beaucoup de ceux qui entrent en contact avec cet esprit éprouvent quelque chose de sombre et de mystérieux qu'ils ne peuvent comprendre. Mais c'est ce qui ne ressemble pas du tout à l'esprit de Christ.

La sanctification ne consiste point en sentiments ni en émotions. C'est ici que bien des personnes tombent dans l'erreur.

Ils font des sentiments leur critérium. Quand ils se sentent heureux et excités, ils disent qu'ils sont sanctifiés. Des sentiments ou l'absence de joie ne sont nullement des preuves qu'une personne est ou n'est pas sanctifiée. Il n'y a point de sanctification instantanée. La véritable sanctification est une œuvre journalière, qui se continue pendant toute la vie. Ceux qui combattent contre les tentations journalières, surmontant leurs penchants naturels, et recherchant la sainteté du cœur et de la vie, n'ont pas une orgueilleuse prétention à la sainteté. Ils ont faim et soif de justice. Le péché leur apparaît excessivement péchant.

Il y en a, parmi ceux qui prétendent à la sanctification, qui font profession de suivre la vérité, comme leurs frères, et il peut être difficile de faire une distinction entre eux; mais la différence existe néanmoins. Le témoignage de ceux qui prétendent posséder une expérience chrétienne si élevée fera que l'Esprit de Christ se retirera d'une réunion, ou bien ces personnes laisseront une influence glaciale sur ceux qui y ont assisté, tandis que, s'ils vivaient réellement sans péché, leur présence même attirerait les saints anges dans l'assemblée, et leurs paroles seraient en vérité comme des « pommes d'or dans des paniers d'argent. »

Quand, en été, nous considérons les arbres d'une forêt éloignée, tous revêtus d'un superbe manteau de verdure, il est possible que nous ne soyons pas capables de distinguer les arbres toujours verts des autres arbres. Mais quand l'hiver approche, et que Borée les renferme tous dans son étreinte glaciale, dépouillant les autres arbres de leur magnifique feuillage, il est alors facile de distinguer les arbres toujours verts. Ainsi en sera-t-il des humbles qui marchent dans l'humilité, se défiant d'eux-mêmes, mais avec crainte s'attachant à la main de Christ. Tandis que ceux qui se confient en eux-mêmes et en la perfection de leur caractère, sont bientôt dépouillés de leur faux manteau de justice, lorsqu'ils sont en butte à la tempête de l'épreuve, les véritables justes qui craignent Dieu avec sincérité et humilité se revêtent du manteau de la justice de Christ dans la prospérité comme dans l'adversité.

Le renoncement, le sacrifice de soi-même, la bienfaisance, la bonté, l'amour, la patience, la force d'âme, et la confiance chrétienne sont les fruits que portent journallement ceux qui sont véritablement en rapport avec Dieu. Il est possible que leurs actions ne soient pas publiées dans le monde, mais eux-mêmes combattent journallement contre le mal, et remportent des victoires précieuses sur la tentation et sur le péché. Des vœux solennels sont faits et accomplis par la force obtenue dans la prière fervente et la vigilance continuelle. L'ardent enthousiaste ne sait point discerner les luttes de ces ouvriers silencieux, mais l'œil de Celui qui voit les secrets des cœurs, observe et considère avec approbation tous les efforts accomplis dans la douceur et l'humilité. Le moment de l'épreuve est nécessaire pour manifester l'or véritable de la foi et de l'amour dans le caractère. Quand des épreuves et des difficultés se manifestent dans l'église, c'est alors que se montrent le zèle et les affections des chrétiens.

Nous sommes attristés de voir des chrétiens de profession qui se laissent égayer par la théorie fautive, mais enchanteresse qu'ils sont parfaits, parce qu'il est si difficile de les désabuser, et de les replacer sur la bonne voie. Ils ont cherché à rendre l'extérieur beau et agréable, tandis qu'ils ne possèdent pas en eux-mêmes l'ornement intérieur, la

douceur et l'humilité de Christ. Le temps de l'épreuve viendra sur tous, et alors il sera rendu manifeste que les espérances d'un grand nombre de personnes qui, pendant des années se sont crues en sûreté étaient sans fondement. Placés dans d'autres positions et sous diverses circonstances quelques-uns de ceux qui ont semblé être des colonnes dans la maison de Dieu seront alors reconnus n'avoir été que des planches vermoulues cachées sous la peinture et le vernis. Mais les humbles de cœur qui ont journellement senti l'importance de rester fortement attachés à l'éternel Rocher des siècles, subsisteront inébranlables parmi les tempêtes de l'épreuve, parce qu'ils ne se sont pas confiés en eux-mêmes. «Le fondement de Dieu demeure ferme, ayant ce sceau: Le Seigneur connaît ceux qui sont siens.»

Ceux qui se donnent la peine d'attirer l'attention sur leurs bonnes œuvres, qui parlent constamment de leur sainteté, et qui cherchent à rendre prédominants leurs progrès religieux, séduisent leurs propres âmes en agissant ainsi. Un homme en santé capable de se livrer aux vocations de la vie, et se rendant jour après jour à son travail avec l'esprit léger, jouissant d'une santé parfaite, ne parle pas à chacun de sa force physique. La santé et la vigueur sont les conditions naturelles de sa vie, c'est pourquoi il a à peine conscience qu'il jouit d'un si précieux bienfait. Il en est de même de l'homme qui est véritablement juste. Il n'a pas conscience de sa bonté et de sa piété. Le principe religieux est devenu le ressort de sa vie et de sa conduite, et il devient tout aussi naturel pour lui de porter les fruits de l'Esprit de Dieu que pour le figuier de produire des figues, ou pour le rosier de porter des roses. Sa nature est si complètement imbuë d'amour pour Dieu et ses semblables, qu'il accomplit les œuvres de Christ avec un cœur bien disposé.

Tous ceux qui sont placés dans la sphère de son influence contemplent la beauté de sa vie chrétienne, et en respirent le parfum, tandis que lui-même n'en a pas conscience, car cette vie est en harmonie avec ses habitudes. Il prie pour obtenir la lumière divine et trouve ses délices à marcher dans cette lumière. Faire la volonté de son Père céleste, c'est sa nourriture et son breuvage. Sa vie est cachée avec Christ en Dieu; toutefois il ne s'en glorifie pas, et ne semble pas en avoir conscience. Dieu accorde son approbation aux humbles et aux petits qui suivent fidèlement les traces du Maître. Les anges sont attirés vers eux, et ils aiment à habiter avec eux. Ceux qui prétendent être parvenus à des progrès si élevés, et qui trouvent leur plaisir à faire un étalage de leurs bonnes œuvres, peuvent les laisser de côté comme indignes d'être remarquées; mais les saints anges les regardent avec amour, et sont comme une muraille de feu tout autour d'eux pour les protéger.

Notre Sauveur était la lumière du monde; mais le monde ne le connut point. Il était constamment occupé à des actes de miséricorde, répandant de la lumière sur le sentier de tous; toutefois il ne faisait pas appel à ceux avec qui il était en rapport pour qu'ils contemplassent sa vertu sans exemple, sa vie de renoncement, de sacrifice et de bonté. Les Juifs n'admirent pas une telle vie; ils considérèrent sa religion comme n'ayant aucune valeur, parce qu'elle ne s'accordait pas avec leurs règles et leurs idées de piété. Ils jugèrent que Christ n'était pas religieux en esprit ou en caractère; car leur religion consistait en des choses extérieures, en prières publiques et en œu-

res apparentes de charité. Ils proclamaient leurs bonnes actions comme ceux qui prétendent être sanctifiés. Ils auraient voulu que tous comprissent qu'ils étaient sans péché. Mais la vie entière de Christ était en contraste direct avec cela. Il ne cherchait ni l'honneur, ni la louange des hommes. Ses actes merveilleux de guérison étaient accomplis d'une manière aussi tranquille que possible, quoiqu'il ne pût retenir l'enthousiasme de ceux qui recevaient ses grandes bénédictions. L'humilité et la douceur caractérisait sa vie et c'était à cause de sa marche humble et de ses manières simples qui formaient un frappant contraste avec les leurs, que les pharisiens ne voulaient pas le recevoir.

La grâce de l'humilité est le fruit le plus précieux de la sanctification. Quand cette grâce préside dans l'âme, le caractère est formé par son influence. Il existe alors une continuelle dépendance de Dieu et une soumission entière de notre volonté propre à celle de Dieu. L'intelligence saisit toute vérité divine, et la volonté s'incline sans doute ni murmure devant tout précepte divin. La véritable humilité adoucit et soumet le cœur, et donne à l'esprit la capacité de recevoir la parole de Dieu. Elle amène les pensées à l'obéissance de Jésus-Christ. Elle ouvre le cœur à la parole de Dieu, comme celui de Lydie fut ouvert. Elle nous place avec Marie aux pieds de Jésus pour apprendre de lui. Il fera marcher les débonnaires dans la droiture, et il enseignera sa voix aux humbles. Ps. 25: 9.

Le langage des humbles n'est jamais celui de la vanterie, mais est celui du jeune Samuel: «Parle, Seigneur, ton serviteur écoute.» Quand Josué fut placé dans la position d'honneur la plus élevée comme chef des enfants d'Israël, il défiait tous les ennemis de Dieu. Son cœur était rempli des nobles pensées de sa grande mission. Toutefois, averti par un message du ciel, il prend la position d'un petit enfant afin d'être instruit et dirigé. «Qu'est-ce que mon Seigneur dit à son serviteur», telle fut sa réponse. Les premières paroles de Paul après que Christ lui fut révélé furent: «Seigneur que veux-tu que je fasse?»

L'humilité est l'un des fruits signalés de l'Esprit de Dieu, dans l'école de Christ. C'est une grâce produite par le St.-Esprit qui est celui qui sanctifie, et elle rend capable celui qui la possède de pouvoir toujours et en toutes circonstances gouverner une disposition de caractère impétueuse et irréflective. Quand la grâce de l'humilité est chérie par ceux qui sont naturellement d'une disposition morose et emportée, ils exerceront les efforts les plus énergiques pour subjuguier les malheureuses dispositions de caractère. Chaque jour, ils remporteront des victoires sur eux-mêmes, jusqu'à leur complète victoire sur tout ce qui est mauvais et qui n'est pas en accord avec le caractère de Christ. Ils deviennent semblables au divin Modèle jusqu'à ce qu'ils puissent obéir à cet ordre divin: Soyez prompts à écouter, lents à parler, et lents à vous mettre en colère.

Quand un homme professe d'être sanctifié et que toutefois en paroles et en œuvres, il peut être représenté comme une fontaine impure qui donne de l'eau amère, nous pouvons dire avec certitude que cet homme se trompe. Il a besoin d'apprendre le commencement de ce qui constitue la vie d'un chrétien. Il y a des personnes faisant profession d'être serviteurs de Christ qui ont si longtemps nourri le démon de la méchanceté qu'ils semblent chérir cet élément impur, et trouver leur plaisir à dire des paroles désagréables et irritantes. Il faut que ces hommes

soient convertis avant que Christ les reconnaisse comme ses enfants.

L'humilité est l'ornement intérieur que Dieu estime d'un grand prix. L'apôtre parle de cet ornement comme étant plus excellent et plus précieux que l'or, ou les perles, ou les habits somptueux. Les ornements extérieurs n'embellissent que ce corps mortel, mais l'ornement de l'humilité embellit l'âme, et met en rapport l'homme fini avec le Dieu infini. C'est là l'ornement du propre choix de Dieu. Celui qui a disposé dans le firmament tous les corps lumineux, a, par le même Esprit, promis de rendre «honorables les débonnaires en les délivrant.» Les anges du ciel inscriront dans les registres comme ayant le plus bel ornement, ceux qui revêtent le Seigneur Jésus-Christ, et qui marchent avec lui dans la douceur et l'humilité d'esprit.

Le chrétien a de grands progrès à faire. Il peut continuellement acquérir des connaissances plus élevées. Jean avait une haute idée des privilèges d'un chrétien. Il dit: «Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu.» Il n'est pas possible pour l'humanité de s'élever à une plus haute dignité que celle qui est ici impliquée. Il est accordé à l'homme de devenir héritier de Dieu, et cohéritier de Christ. Les richesses insondables de Christ qui sont mille fois plus précieuses que les richesses du monde sont déployées devant ceux qui ont été ainsi élevés. Ainsi, par les mérites de Jésus-Christ, l'homme fini peut jouir de la communion du Dieu infini et de son cher Fils.

MME E. G. WHITE.

IL FAUT PRATIQUER LA PAROLE.

«CELUI qui aura regardé au-dedans de la loi parfaite, qui est la loi de la liberté, et qui aura persévéré, n'étant point un auditeur oublieux, mais s'appliquant à l'œuvre qui lui est prescrite, ce lui-là sera heureux dans ce qu'il aura fait.» Jacq. 1: 25.

PEUT-IL y avoir quelqu'un de plus heureux que celui qui, se tenant pour averti, n'est pas seulement *écouteur* mais *pratiqueur* comme le dit littéralement la Parole.

Bienheureux est celui qui lit, qui écoute et qui garde les enseignements de la Parole de Dieu, cette dernière devient son plus précieux trésor. Elle devient la joie de son cœur, sa force, sa consolation dans les moments difficiles de cette vie. Si nous nous en tenons uniquement à la Parole de notre Dieu, elle nous rassasie comme de moelle et de graisse, elle restaure notre âme et nous pouvons véritablement dire avec David: «La loi de l'Éternel est parfaite, elle restaure l'âme. . . les commandements de l'Éternel sont droits, ils réjouissent le cœur.» Ps. 19: 78.

Heureux est donc celui qui s'efforce chaque jour à connaître la volonté de son Dieu et à y marcher mais malheureux celui qui se contente d'être *écouteur* de la Parole, elle ne lui profitera de rien mais tournera au contraire à sa propre condamnation, car oubliant les tâches que cette Parole lui a montrées, il ne va pas les laver dans le sang de Christ: il ira de lectures en lectures, de réunions en réunions, il embrassera même avec un certain enthousiasme une idée, un principe qu'il croira être scripturaire, il écouter, il approuvera, il louera, il admirera mais son zèle et sa piété n'étant pas basés sur le fondement d'une véritable foi il abandonnera tout aux premières difficultés, aux premiers sacrifices qui lui seront demandés. Un tel homme n'est-il pas malheureux? Satan ne se sent-il pas fort et ne va-t-il pas

procurer à un tel homme une religion qui aille à sa taille et qui n'exige aucun opprobre, aucun sacrifice, aucune obéissance. Ah demandons à notre Dieu d'être gardés chaque jour des pièges du démon; il est rusé; tantôt c'est comme un lion rugissant qui rôde autour de nous, tantôt c'est sous la forme d'un ange de lumière qu'il se présente à nous et qu'il nous fait goûter la coupe de la volupté religieuse. Prenons garde, nous serions bien misérables de nous en aller vers l'éternité, chargés de la responsabilité de tout ce qui aurait pu nous sauver, tout le poids de cette terrible parole pèserait sur nous: «Celui qui a connu la volonté de son Maître et qui ne l'a pas faite, sera battu de plus de coups.»

Noé crut et il obéit. La vraie foi est le vrai principe de l'obéissance. St.-Paul déclare qu'il a été amené à la charge d'apôtre afin d'amener les gentils à l'obéissance de la foi. L'apôtre Pierre dit que nous purifions nos âmes en obéissant à la vérité par l'Esprit. Si nous obéissons peu ou de mauvais cœur, c'est parce que nous croyons et aimons peu. Si nous avons véritablement l'amour de Dieu dans nos cœurs et si nous avons une foi entière aux menaces et aux promesses, les uns et les autres donneraient à notre âme une énergie qui la rendrait capable de transporter des montagnes de difficultés. Un anéantissement complet après de terribles tourments si l'on abandonne la foi et l'obéissance. Une nouvelle terre ou la paix et la justice habiteront, où le bonheur sera parfait et sans fin si l'on est victorieux; des promesses de grâce assurant la force et le triomphe à celui qui s'y confie, n'est-ce pas assez pour produire l'obéissance chez celui qui croit, ne doutant nullement? Seigneur, augmente nous la foi. Je veux écouter ta voix; je ne veux point contester avec toi; je veux goûter ta parole qui est pour mon salut; je veux croire, te bénir et t'obéir malgré tout ce que Satan pourrait placer sur ma route. C'est sans doute ainsi que fit Noé, c'est ainsi que nous devrions faire, nous bien plus privilégiés que lui, nous qui avons entendu la Parole de Dieu des milliers de fois, nous qui possédons plus de mille pages des révélations de Dieu, nous qui pouvons nous appliquer ces paroles: «Dieu ayant autrefois parlé à nos pères, en divers temps et en diverses manières, par les prophètes, nous a parlé en ces derniers temps par son Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, et par lequel aussi il a fait le monde.» Hébr. 1:1, 2.

Dieu nous donne d'être vigilants afin que nous ne succombions pas à la tentation mais que nous soyons trouvés selon le cœur de Dieu au jour de la manifestation de la gloire de Christ. G. K.

Tempérance

Et je mis devant les enfants de la maison des Recabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: Buvez du vin. Et ils répondirent: Nous ne boirons point de vin. Jér. 35:5, 6.

LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS

„INSTRUIS le jeune enfant à l'entrée de sa voie; lors même qu'il sera devenu vieux il ne s'en éloignera point.“ Prov. 22:6.

LA première chose qu'il est demandé aux parents pour qu'ils puissent remplir leurs devoirs envers leurs enfants, c'est que leur propre exemple soit bon. Une bonne instruction doit être illustrée et imposée par le bon exemple. Salomon dit qu'un enfant bien instruit par ses parents ne s'écartera pas de la voie droite dans l'âge mûr. Si

ceci est vrai, quelle grande responsabilité est celle des parents, et combien doit être générale la négligence des parents, lorsque nous voyons un si grand nombre de jeunes gens parcourir la voie large qui conduit à la mort.

Notre propre observation nous enseigne que les péchés des parents sont généralement reproduits dans la vie de leurs enfants. Quand les parents sont menteurs, il est presque toujours sûr que les enfants le sont aussi. Quand les parents sont deshonnêtes, il est bien certain que les enfants suivront leurs pas. Quand les parents sont licencieux, il est presque certain que les enfants mèneront une vie dissolue. Toute personne qui a fait attention à ces choses a dû remarquer que la ruine des enfants a été amenée par le mauvais exemple des parents.

Considérons maintenant l'effet d'un enseignement droit, et d'un bon exemple de la part de parents qui craignent Dieu. St.-Paul commande aux parents d'élever leurs enfants en les nourrissant sous la discipline du Seigneur. Eph. 6:4. Mais ceci exige le plus grand soin et la plus grande vigilance et la plus grande mesure de la grâce de Dieu. Cette œuvre doit commencer à la première lueur d'intelligence dans l'esprit de l'enfant. La mère de Moïse posa le fondement de la future excellence et grandeur de son fils, pendant la période de son enfance, avant qu'elle fut obligée de le confier aux soins de la fille de Pharaon.

Les exemples de Samuel, de Jean-Baptiste et de Timothée nous montrent ce que peuvent faire les parents pour leurs enfants en bas âge. 1 Sam. 1:20-28; Luc 1:13-15; 2 Tim. 1:5; 3:15. Les cinq premières années d'un enfant offrent la meilleure opportunité pour l'éducation que les parents ont à donner. Durant ces premières années on peut donner à l'enfant des leçons sur Dieu et Christ, sur la repentance et le chemin du royaume de Dieu, et ces leçons ne seront jamais oubliées. Il est des enfants qui, négligés à cette époque, ne pourront plus être touchés. Les cinq années qui suivent sont pourtant une période pendant laquelle beaucoup d'enfants peuvent être instruits dans les choses de Dieu. Mais quelle sagesse divine ne faut-il pas aux parents? De quelle tendresse d'esprit ne doivent-ils pas être animés? et combien il est nécessaire qu'ils soient bien enseignés sur les précieuses vérités de la religion chrétienne afin de pouvoir gagner à Christ le cœur de leurs enfants. Si les enfants sont négligés dans cette seconde période de cinq ans, plusieurs d'entre eux auront passé sous l'influence continuelle de Satan et seront pour toujours hors de celle de leurs parents. Ceux qui auront négligé leurs enfants jusqu'à ce qu'ils aient atteint la troisième période de cinq ans, trouveront que, dans beaucoup de cas, les mauvaises passions sont fermement enracinées, et que la rébellion contre Dieu est tellement entrée dans leur nature que leurs cœurs ne pourront probablement jamais être atteints.

Nous pouvons dire en un mot que les quinze ou dix-huit premières années de l'enfance passées sous le toit paternel déterminent le caractère de l'homme futur, et on verra que le résultat sera pour le bien ou pour le mal suivant que l'exemple ou l'enseignement des parents les aura amenés à Dieu ou poussés au mal. Dieu avertit dans le second commandement qu'il tient les parents responsables de l'exemple qu'ils donnent à leurs enfants, annonçant qu'il n'empêchera pas les mauvais exemples d'être imités par leurs descendants à leur propre perdition. Ex. 20:5, 6.

Recherchons maintenant d'où vient qu'u-

ne si grande partie de nos concitoyens sont ivrognes? La réponse est trop évidente pour être disputée. La plupart de ces ivrognes sont devenus ainsi parce qu'ils y ont été poussés par la pernicieuse influence de leurs parents. Ces paroles sont sévères; mais la vérité doit être sévère. Les parents ont-ils jamais dit à leurs enfants que l'ivrognerie attirera de la confiance à leur famille ou l'honneur à l'ivrogne en particulier? Ont-ils enseignés à leurs enfants que les ivrognes étaient les hommes les plus utiles et les citoyens les plus influents du pays? Ont-ils enseignés que la rougeur des yeux et de la face et le tremblement des membres étaient des marques de respectabilité qui leur procureraient l'estime de tous ceux qui les voient? Les parents ont-ils appris à leurs enfants que rien ne leur procurera autant de respect que d'être puissants à boire le vin, et vaillants à avaler la cervoise? Leur ont-ils dit qu'il n'est point de famille que l'on doive autant envier que celles des ivrognes? et qu'il n'est point de fin aussi honorable que celle qui termine une vie d'ivrognerie? Et ces parents ont-ils assuré à leurs enfants qu'il n'est point de gens qui soient aussi sûrs d'hériter le royaume de Dieu que les ivrognes?

La réponse à toutes ces questions n'est pas difficile. Aucune de ces choses n'a jamais été enseignée par leurs parents. Et eussent-ils parlé ainsi à leurs enfants, quelques-uns au moins en auraient tiré un avertissement. Que firent les parents pour poser le fondement de la ruine de leurs enfants?

Premièrement ils leur ont enseigné par leur exemple que l'habitude d'user de liqueurs fermentées est quelque chose de nécessaire au bien-être de ceux qui sont en bonne santé. Ils n'ont pas dit que c'était bien de s'enivrer, mais qu'il était très-nécessaire d'user d'une petite quantité de liqueur fermentée, car c'était également avantageux que le chaud ou le froid fût excessif. Mais ils n'ont pas été contents seulement de placer leur exemple devant leurs enfants. Les enfants eux-mêmes doivent boire. On porte même des liqueurs fermentées à la bouche de très-jeunes enfants. Et il en est ainsi souvent contre la volonté des enfants auxquels on donne ainsi le goût de boissons pernicieuses.

Ils enseignent à leurs enfants qu'il est sauf et avantageux de boire de telles liqueurs si on le fait avec modération. Il n'est point de mesure pour déterminer ce que signifie le mot modération, si ce n'est l'appétit personnel du buveur, et cet appétit s'accroît rapidement jusqu'à ce que ceux qui commencent comme buveur modérés se trouvent complètement au pouvoir des liqueurs fortes.

Nous nous adressons maintenant aux parents qui craignent Dieu. Voudriez-vous que vos enfants mettent les pieds dans le chemin qui conduit directement au tombeau de l'ivrogne? Désirez-vous leur enseigner par votre exemple, que c'est une bonne chose d'user habituellement de liqueurs fortes? et osez-vous prendre la responsabilité de créer en eux la soif de telles choses? Nous voulons vous rendre justice et croire qu'il n'en peut être ainsi.

Alors, enseignez à vos enfants que s'ils ne font jamais le premier pas dans le chemin qui conduit à la ruine, ils ne seront jamais en danger d'avoir le sort terrible des ivrognes. Quand vous aurez fait cela, donnez-leur l'exemple de l'abstinence totale de tout ce qui peut enivrer. Si vous voulez enseigner à vos enfants à marcher dans le chemin droit, vous devez y marcher vous-mêmes.

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements“

BALE (SUISSE), MARS 1881.

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS, } RÉDACTEURS
URIAH SMITH,

TEMOIGNAGE DE LA BIBLE

CONCERNANT

DES SUJETS IMPORTANTS.

LE CARACTÈRE CHRÉTIEN.

PSAUMES 1: 1-3. Heureux l'homme qui ne marche point suivant le conseil des méchants, et qui ne s'arrête point dans la voie des pécheurs, et qui ne s'assied point au banc des moqueurs; mais qui prend son plaisir dans la loi de l'Éternel, tellement qu'il médite jour et nuit dans sa loi: car il sera comme un arbre planté près des ruisseaux d'eaux courantes, qui rend son fruit dans sa saison, et dont le feuillage ne se flétrit point; et ainsi tout ce qu'il entreprendra prospérera.

Ps. 24: 3, 4. Qui est-ce qui montera à la montagne de l'Éternel, et qui est-ce qui demeurera au lieu de sa sainteté? Ce sera l'homme qui a les mains pures et le cœur net, dont l'âme n'est point portée à la fausseté, et qui ne jure point pour tromper.

Matth. 5: 3-9. Heureux les pauvres en esprit; car le royaume des cieux est à eux. Heureux ceux qui sont dans l'affliction; car ils seront consolés. Heureux les débonnaires; car ils l'hériteront de la terre. Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice; car ils seront rassasiés. Heureux les miséricordieux; car ils obtiendront miséricorde. Heureux ceux qui ont le cœur pur; car ils verront Dieu. Heureux ceux qui procurent la paix; car ils seront appelés enfants de Dieu.

Luc 1: 6. Ils étaient tous deux justes devant Dieu; et ils suivaient tous les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur, d'une manière irrépréhensible.

LA PRIÈRE ET LA VIGILANCE.

Luc 21: 34-36. Prenez donc garde à vous-mêmes, de peur que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, par les excès du vin, et par les inquiétudes de cette vie, et que ce jour-là ne vous surprenne subitement. Car il surprendra comme un filet tous ceux qui habitent sur la face de la terre. Veillez donc et priez en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses qui doivent arriver, et de subsister devant le Fils de l'homme.

Marc 13: 35-37. Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra; si ce sera le soir, ou à minuit, ou à l'heure que le coq chante, ou le matin; de peur qu'arrivant tout à coup, il ne vous trouve endormis. Or, ce que je vous dis, je l'ai dit à tous: Veillez.

1 Pier. 5: 8. Soyez sobres, et veillez; car le diable, votre ennemi, tourne au tour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

LE RENONCEMENT A SOI-MÊME.

Matth. 16: 24-26. Alors Jésus dit à ses disciples: Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. Car quiconque voudra sauver sa vie, la perdra; et quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi, la trouvera; car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme? ou que donnerait l'homme en échange de son âme?

Matth. 10: 37, 38. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; et qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. Et celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.

Luc 14: 26, 27. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.

LA CROISSANCE EN GRACE.

2 Pier. 3: 18. Mais croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

2 Pier. 1: 5-7. Vous donc, de même, y apportant tous vos soins, ajoutez la vertu à votre foi; et à la vertu la science; et à la science la tempérance; et à la tempérance la patience; et à la patience la piété; et à la piété l'amour fraternel; et à l'amour fraternel la charité.

Phil. 3: 12-14. Non que j'aie déjà atteint le but, ou que je sois déjà parvenu à la perfection; mais je fais mes efforts pour y parvenir, et c'est pour cela aussi que Jésus-Christ m'a pris à lui. Mes frères, pour moi, je ne me persuade pas d'être encore parvenu au but; mais ce que je fais, c'est qu'oubliant les choses qui sont derrière moi, et m'avançant vers celles qui sont devant moi, je cours vers le but, vers le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ.

LE DANGER DE L'APOSTASIE.

Ezé. 18: 24, 26. Mais si le juste se détourne de sa justice, et qu'il commette l'iniquité, selon toutes les abominations que le méchant a accoutumé de commettre, vivra-t-il? Il ne sera fait aucune mention de toutes les œuvres de justice qu'il aura faites, à cause de son crime, et à cause de son péché qu'il aura commis; il mourra pour ces choses-là.

Quand le juste se sera détourné de sa justice, et qu'il aura commis l'iniquité, et mourra à cause de cela, il mourra à cause de son iniquité qu'il aura commise.

Ezé. 33: 12, 13, 18. La justice du juste ne le délivrera point, au jour qu'il aura péché; et le méchant ne tombera point par sa méchanceté, au jour qu'il s'en sera détourné; et le juste ne pourra pas vivre par sa justice, au jour qu'il aura péché. Lorsque j'aurai dit au juste qu'il vivra certainement, et que lui, se confiant sur sa justice aura commis l'iniquité, il ne sera fait mention d'aucune de ses justices; mais il mourra dans son iniquité qu'il aura commise.

Lorsque le juste se détournera de sa justice, et commettra l'iniquité, il mourra pour ces choses-là.

1 Cor. 9: 27. Mais je traite durement mon corps, et je le tiens assujéti, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même rejeté.

1 Cor. 10: 12. C'est pourquoi, que celui qui croit être debout, prenne garde qu'il ne tombe.

Jean 15: 6. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le sarment; il sèche, puis on le ramasse, et on le jette au feu, et il brûle.

Héb. 6: 4-6. Car il est impossible que ceux qui ont été une fois illuminés qui ont goûté le don céleste, qui ont été faits participants du Saint-Esprit, et qui ont goûté la bonne parole de Dieu, et les puissances du siècle à venir, s'ils retombent, soient renouvelés à la repentance, puisque, autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, et l'exposent à l'ignominie.

Héb. 10: 26, 27. Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés; et il n'y a plus rien à attendre qu'un jugement terrible, et un feu ardent qui doit dévorer les adversaires.

2 Pier. 2: 20-22. Car si, après être échappés des souillures du monde par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et en sont vaincus, leur dernière condition est devenue pire que la première. Car il leur eût mieux valu de n'avoir point connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné. Mais ce qu'on dit par un proverbe véritable, leur est arrivé: Le chien est retourné à ce qu'il avait vomé; et la truie après avoir été lavée, s'est vautrée de nouveau dans le borbier.

2 Pier. 3: 17. Vous donc, mes bien-aimés, puisque vous en êtes avertis, soyez sur vos gardes, de peur qu'étant entraînés avec les autres par la séduction de ces abominables, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté.

Apoc. 22: 18, 19. Or, je proteste à quiconque écoute les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu fera venir sur lui les plaies écrites dans ce livre; et si quelqu'un ôte quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu ôtera sa part du livre de vie, et de la sainte ville, et de tout ce qui est écrit dans ce livre.

LES VAINQUEURS SEULEMENT SERONT SAUVÉS.

Apoc. 2: 7. A celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de l'arbre de vie, qui est au milieu du paradis de Dieu.

Verset 11. Celui qui vaincra, ne recevra aucun dommage de la seconde mort.

Apoc. 3: 4, 5, 11, 12, 21, 22. Toutefois, tu as aussi à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtements, et qui marcheront avec moi en vêtements blancs, car ils en sont dignes. Celui qui vaincra, sera vêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai point son nom du livre de

vie; mais je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.

Je viens bientôt; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. Celui qui vaincra, je le ferai être une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira jamais; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel, venant de mon Dieu, et mon nouveau nom.

Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi-même j'ai vaincu et suis assis avec mon Père sur son trône. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

Apoc. 21 : 7. Celui qui vaincra, héritera toutes choses; je serai son Dieu, et il sera mon fils.

NOUS SERONS JUGÉS SELON NOS ŒUVRES.

Eccl. 12 : 16. Car Dieu fera venir en jugement tout ce qu'on aura fait, avec tout ce qui est caché, soit bien, soit mal.

Matth. 12 : 36, 37; 16 : 27. Or, je vous dis, que les hommes rendront compte, au jour du jugement de toutes les paroles vaines qu'ils auront dites. Car tu seras justifié par tes paroles, et par tes paroles tu seras condamné.

Car le Fils de l'homme doit venir, dans la gloire de son père, avec ses anges; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.

Rom. 14 : 12. Ainsi chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même.

2 Cor. 5 : 10. Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait étant dans son corps.

Apoc. 2 : 23; 20 : 12, 13; 22 : 12. Et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres.

Je vis aussi les morts, grands et petits, qui se tenaient debout devant Dieu; et les livres furent ouverts; et on ouvrit un autre livre, qui est le livre de vie; et les morts furent jugés selon leurs œuvres, parce que ce qui était écrit dans les livres; et la mer rendit les morts qui étaient en elle; la mort et le sépulcre rendirent aussi les morts qui y étaient, et chacun fut jugé selon ses œuvres.

Or, voici, je vais venir bientôt, et j'ai mon salaire avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

J. N. A.

RÉPONSE

—A—

TROIS CORRESPONDANTS DARBYSTES.

DEUXIÈME ARTICLE.

DANS le premier des articles de cette série, nous avons essayé de déterminer correctement et distinctement le fondement de la théorie de Mr Darby concernant le Sabbat et la loi de Dieu. Quoique la loi de Dieu n'ait jamais été abolie ni changée, suivant la théorie de Mr Darby, pourtant le chrétien ne doit aucune obéissance à cette loi. La raison en est que cette loi, dit-il, appartient seulement à la première création de Dieu, par laquelle Mr Darby entend la création relatée dans Gen. 1, tandis que ceux qui sont convertis à Dieu cessent d'appartenir à cette création dès le moment de leur conversion.

On pourrait nier qu'une doctrine aussi extraordinaire fût la doctrine réelle de Mr Darby, si je n'avais pas donné dans mon précédent article un nombre d'extraits tirés de ses écrits de manière à ne laisser subsister aucun doute à ce sujet. Mr Darby déclare souvent qu'un homme converti n'appartient pas à cette création que Dieu acheva en six jours. La Bible ne déclare jamais cela, pas même une seule fois. Si Mr. Darby pouvait soutenir cette doctrine qu'un homme cesse, à la conversion, d'appartenir à cette création que Dieu fit en six jours, alors il pourrait affirmer avec raison qu'un homme converti n'a aucune raison de célébrer la création en observant le jour du repos du Créateur. Ceci est de fait une des raisons fondamentales de Mr Darby, pour refuser de célébrer le Sabbat; il n'appartient pas à cette œuvre de création que Dieu décréta devoir être célébrée par l'observance du jour auquel il se reposa de cette œuvre. Mais comment Mr Darby établit-il cette doctrine qu'il a passé d'une création à une autre? C'est en citant les paroles de St. Paul, qu'à la conversion un homme devient une nouvelle créature ou une nouvelle création, et que les choses vieilles sont passées. Mais cette nouvelle création se rapporte seulement à la formation d'un nouveau caractère. C'est revêtir le nouvel homme, et les choses vieilles qui sont passées sont les mauvaises passions du cœur naturel. Ce n'est pas la première création de Dieu ni aucune partie de cette création, mais simplement et entièrement la création du diable.

Si Mr. Darby et ses frères n'appartiennent pas à la première création de Dieu, nous admettons qu'ils ne doivent aucune obéissance au Sabbat, car le Sabbat est le mémorial de cette création. Mais les saints sur la nouvelle terre, après que la création originale a été accomplie, célèbrent le Sabbat, pendant que Mr Darby, sous la prétention d'être devenu une partie de la nouvelle création par la conversion, refuse de l'observer. Esa. 66 : 23. Mais comme Mr Darby et ses frères nient qu'ils appartiennent à la première création, il est bon que nous demandions en vertu de quel droit lui et ses frères profitent de toutes les bonnes choses que leur procure la première création de Dieu. Ils en respirent l'air, ils se nourrissent de ses produits, ils s'abreuvent de ses eaux; ils sont chauffés et réjouis par la lumière de son soleil, ils en emploient le combustible, ils se vêtent des habits qu'elle fournit, ils amassent ses biens, ils prennent part à toutes ses jouissances, et en fait il n'y a aucune distinction dans ces choses entre eux et le reste de l'humanité. S'ils disent qu'ils usent de ces choses parce que Dieu les a créées pour le bien de l'humanité, et qu'étant les enfants de Dieu, ils ont conséquemment droit à ces choses, nous répliquons: «Vous faites vos efforts pour vous emparer des bénédictions de la première création et en même temps vous tentez d'échapper aux responsabilités que Dieu a attachées à ces bénédictions, spécialement au devoir de reconnaître Dieu comme le Créateur dans l'observation du Sabbat.»

Mais la question réelle n'est pas de savoir pourquoi ceux qui nient appartenir à la première création *peuvent prendre la liberté* d'user des bonnes choses qu'elle procure, mais la question *réelle* est: pourquoi sont-ils sous la *nécessité* de soutenir leur vie par l'usage de choses qui appartiennent entièrement à la première création? Si Dieu les a transportés de la première création à la nouvelle création, pourquoi sont-ils obligés de revenir à la première création pour toutes les choses appartenant aux nécessités et aux jouis-

sances de cette vie? Dieu a condamné à un travail pénible ceux qui appartiennent à la première création. Comment se fait-il que les Darbystes souffrent de cette malédiction avec le reste de l'humanité? Quand Dieu prononça une malédiction sur la première création, cette malédiction renfermait la mort de toute l'humanité. Comment se fait-il que les Darbystes meurent comme les autres hommes quoiqu'ils aient cessé d'appartenir à la première création sur laquelle Dieu plaça sa malédiction?

L'institution du mariage fut ordonnée en connexion immédiate avec l'institution du Sabbat. Gen. 2. Il fut établi pour Adam et toute sa postérité, et appartient à la première création, de toute manière, aussi complètement que l'institution du Sabbat. Les Darbystes rejettent le Sabbat avec dédain parce qu'il appartient à la première création, mais ils estiment l'institution du mariage qui appartient à la première création, même d'une manière plus exclusive que le Sabbat. Pourquoi acceptent-ils l'un et rejettent-ils l'autre?—Parce que l'un exige un *sacrifice* tandis que l'autre plaît au cœur naturel.

L'homme entier, âme, corps et esprit est une partie de la première création, et ceci est aussi vrai à l'égard des Darbystes qu'à l'égard des autres hommes. Ils doivent leur existence à ce qu'ils appellent la première création de Dieu, et ils nient qu'ils appartiennent à cette création afin de pouvoir se soustraire à l'expression de gratitude que toute créature intelligente doit à Dieu dans l'observance du Sabbat. Ils croient leur piété supérieure à celle de tous les autres hommes, et pourtant ils se déchargent eux-mêmes de l'obligation envers Dieu leur Créateur en niant qu'ils appartiennent à son œuvre créatrice.

Mais nous abordons maintenant une autre erreur importante de la théorie de Mr Darby. Nous avons appris de lui jusqu'à maintenant, qu'à la conversion un homme cesse d'être sous l'obligation d'obéir à la loi de Dieu, parce que la loi de Dieu n'appartient qu'à la première création, et la personne qui a été convertie a été transférée de la première création à la nouvelle création. En conséquence, Mr Darby en conclut que depuis la résurrection de Christ le Sabbat et la loi de Dieu ne sont plus obligatoires pour les serviteurs de Dieu.

Mais ceci est un exemple extraordinaire de faux raisonnement. Or nous avons vu combien est fautive leur opinion qu'un homme converti n'appartient pas à la première création. Mais admettons que les vues de Mr Darby soient correctes en ceci. Que s'ensuit-il? Suivant Mr Darby, aucun chrétien ne devrait garder le Sabbat. Mais ceci n'est pas la déduction logique des prémices qu'il a posées. La vraie déduction de ses prémices est qu'aucun homme converti, de quelque âge du monde que ce soit, n'aurait dû garder le Sabbat; car la conversion ne commença pas à la résurrection de Christ. Abel était un homme converti. Il n'appartenait pas à la première création (suivant Mr Darby) et par conséquent ne devait aucune obéissance à la loi de Dieu. Hénoc était un homme converti. Il passa de la première création à la nouvelle création et laissa la loi de Dieu derrière lui comme quelque chose qui ne concernait que les pécheurs. C'était également vrai à l'égard d'Abraham et de Melchisédec. C'était aussi vrai à l'égard de Moïse et de Josué; de Samuel aussi et de tous les prophètes de Dieu et de tous les vrais serviteurs de Dieu pendant la période de la dispensation du Vieux Testament. Chacun d'eux, à a con-

version était, suivant Mr Darby, libéré de son obéissance à la loi de Dieu et de toute obligation d'observer le Sabbat. Ils appartenaient à la nouvelle création spirituelle aussi sûrement que St.-Paul. Et quand un homme appartient à la nouvelle création, le Sabbat et la loi de Dieu ont cessé d'avoir tout droit sur lui.

Si la conversion à Dieu libère le chrétien de l'observation du Sabbat, elle a aussi libéré de ce devoir tous les hommes pieux de tous les âges. Mr. Darby ne peut nier ceci qu'en prétendant que la conversion n'avait pas lieu sous la dispensation de l'Ancien Testament. Mais lorsque notre Seigneur enseigna à Nicodème la doctrine de la nouvelle naissance, il lui fit des reproches, parce qu'étant docteur en Israël, il ne connaissait pas ce sujet à fond. Jean 3:1-11. Ceci montre que la doctrine de la conversion à Dieu, ou circoncision du cœur, est une doctrine clairement enseignée dans l'Ancien Testament. Mr Darby ne niera pas cela. Mais s'il ne le nie pas, il devra admettre que la nouvelle création commença, même au temps d'Abel, et si la nouvelle création qui consiste à dépouiller le vieil homme, libère ceux qui ont éprouvé ce changement de toute obligation envers la loi de Dieu, alors les hommes pieux n'ont jamais été assujettis à la loi de Dieu; et ce ne sont pas plus ceux qui vivent durant la période du Nouveau Testament qui sont libérés de toute obligation envers le Sabbat; mais tous les hommes pieux durant la dispensation de l'Ancien Testament ont joui de la même liberté.

Les chrétiens du Nouveau Testament, occupent en vertu de leur conversion, la même position que les hommes pieux des anciens temps, mais aucun de ces hommes pieux n'a jamais imaginé que la circoncision de son cœur l'autorisât à rejeter la loi de Dieu.

Mais nous arrivons maintenant à la doctrine réelle de Mr Darby. C'est que l'homme converti ne doit pas obéissance à la loi de Dieu, à partir de sa conversion, et que depuis ce temps il n'a plus à soutenir aucune relation avec elle. Il cherche à prouver cela par Rom. 7:1-6, spécialement par le fait que Paul parle de ses frères comme étant morts à la loi. S'ils sont morts à la loi, alors ils n'appartiennent plus à la première création de Dieu. Après être morts à la loi ils n'ont pas plus de relation avec elle qu'une femme n'est en rapport avec son mari lorsqu'il est mort. Suivant Mr D., la loi est le premier mari dont parle Paul dans Rom. 7 et Christ est le second mari. Ceux qui ont épousé ce second mari ne peuvent plus avoir de relations avec le premier mari; c'est-à-dire, qu'il est impossible qu'ils suivent Christ et la loi. Paul, suivant Mr Darby, met tout à fait de côté la loi de Dieu, et recommande aux chrétiens de ne suivre que Christ seul. C'est la liberté dans laquelle les hommes entrent quand ils deviennent membres de la nouvelle création. Mais nous voulons laisser parler Mr Darby, lui-même, sur ce sujet. C'est ainsi qu'il dit:—

„Je vais produire des témoignages de l'Écriture qui font voir que nous ne sommes point sous la loi; non point parce que le Décalogue ou la Loi sont abolis ou enterrés, mais parce que nous, nous sommes morts, ensevelis et ressuscités en Christ; parce que nous sommes une création nouvelle, rachetés de la position dans laquelle nous étions dans la chair.“—Qui est Mort? pages 18, 19.

Mr Darby parle comme suit concernant Rom. 7:

„Maintenant le chapitre sept traitera pleinement la question de la position sous la loi elle-même. L'apôtre affirme l'impossibilité absolue d'être sous la loi et sous Christ en même temps: ces

deux positions sont absolument incompatibles l'une avec l'autre. Il établit cela de la manière la plus forte. Nous ne pouvons pas plus être liés à la loi qu'une femme ne peut avoir deux maris en même temps.“—Qui est Mort? page 33.

Il dit de nouveau dans la même page:

„Ensuite je trouve dans les détails, que, mort comme je le suis, l'obligation qui me liait à mon premier mari est une chose passée, devenue impossible. Je suis mariée à un autre; je suis liée à lui, le lien et l'obligation sont absolus [absolus], je ne puis entendre que lui. Je ne puis pas même dire, je vais apprendre par mon second mari ce que mon premier veut dire et commander.“

De nouveau il dit à la page 54:

„Je suis mort à la loi par le corps de Christ pour être à un autre; je suis complètement, entièrement mort à la loi; le lien est dissous.“

A la page 60 il parle ainsi:

„Je suis mort avec Christ à la vieille création, à la chair et à la loi; mon repos, en tant que chair, est dans le tombeau avec Lui.“

Dans un autre ouvrage, il parle ainsi de la mort de Christ:

„A cause de ceci le Père m'aime, c'est que je laisse ma vie afin que je la reprenne.“ Pour mon intelligence spirituelle c'est la fin, ou plutôt c'est la preuve et la conscience que j'en ai fini avec le premier Adam, que la première création n'existe plus pour la foi. Pour le cœur, c'est l'amour tendre et parfait du Sauveur. Je ne suis plus ni Juif, ni Gentil, ni un homme vivant sur la terre; je suis Chrétien. La mort de Christ, Chef de tout, a mis fin à la première création; il m'a introduit dans la nouvelle comme prémices unies à Lui.“ Une Lettre sur la Cène pages 13, 14.

Dans un autre ouvrage, il dit:

Aussi longtemps que le premier mari vit, la femme ne peut en avoir aucun autre sans être coupable. Le premier mari, c'est LA LOI; le second est CHRIST RESSUSCITÉ d'entre les morts.

Ces extraits donnent la doctrine de Mr Darby très-distinctement et lui rendent pleine justice. Sur un point nous pouvons être d'accord avec lui sans réserve. C'est celui-ci: que le septième chapitre des Romains ne se rapporte pas à la transition de l'Ancienne dispensation à la nouvelle, mais se rapporte au changement qui a lieu quand un homme meurt au péché et est rendu vivant à Dieu.

Les six premiers versets se rapportent à l'œuvre de la conversion en général; le reste du chapitre se rapporte à la conversion de St.-Paul en particulier. Ceci sera évident pour quiconque voudra lire le chapitre avec attention. L'apôtre parle de la première partie de ce grand changement que nous appelons conversion, sous le terme mort; mais ce terme mort implique l'acte de mourir et ceci renferme quelque chose de pénible. Et cette mort est appelée mourir au péché, et par conséquent cela renferme un sentiment de culpabilité chez celui qui a souffert cette mort. Mourir au péché doit donc représenter ce que la Bible nomme ailleurs repentance envers Dieu. Cela doit comprendre un sentiment profond de culpabilité, accompagné d'une sainte tristesse qui conduit à Dieu.

Paul dit que la loi domine sur l'homme aussi longtemps qu'il est en vie. Mais de quelle nature est cette autorité qu'exerce la loi envers l'homme? La loi ne demande que l'obéissance de celui qui est innocent. Mais à l'égard du coupable, la loi n'exige pas l'obéissance; elle demande la vie du coupable. A l'égard de l'humanité cette demande de la loi est juste, et elle ne peut cesser que lorsque la vie du coupable a été prise ou jusqu'à ce que quelqu'un soit mort à sa place, et dont la loi accepte la vie en place de celle du pécheur.

Pour expliquer le changement de l'homme naturel à la grâce ou de la vie dans le péché à la vie en Christ, l'apôtre se sert de l'image d'une femme, liée à son mari pendant qu'il est en vie, mais jouit de la liber-

té d'en épouser un autre quand il est mort. Il fait l'application de cette image aux frères auxquels il s'adresse. Ils sont morts à la loi par le corps de Christ; c'est-à-dire que la loi de Dieu qui avait demandé leur mort parce qu'ils étaient ses transgresseurs, avait accepté la mort de Christ à la place de leur mort réelle; parce que par la repentance, ils étaient morts au péché. Leur mort ayant eu lieu, ils sont ressuscités à une vie spirituelle en Christ, et le premier mari étant mort, ils ont la liberté d'épouser Christ comme leur second mari.

Mais qui est le premier mari? Mr Darby dit que c'est la loi de Dieu. Il conclut ceci de la déclaration de St.-Paul qu'ils sont morts à la loi, et qu'ils ont été délivrés de la loi—termes qu'il suppose signifier que la loi a cessé d'être leur mari; parce qu'eux étant morts, ils ont par ce moyen, terminé toute relation de mariage avec la loi. Mais la connexion montre que ce n'est point la pensée de l'apôtre. La loi exigeait leurs vies parce qu'ils l'ont transgressée; et ils ne pouvaient obtenir délivrance de ses justes exigences que lorsque la vie de Christ fut sacrifiée à la place de leurs vies. Alors comme chacun d'eux s'était repenti, la loi le comptait comme mort, et ne continuait plus ses accusations contre lui, et il devenait possible pour lui d'hériter une nouvelle vie par Christ, et être marié à Celui qui était ressuscité des morts.

Mr Darby enseigne que la loi de Dieu est le premier mari. Il conclut ceci des paroles que nous avons déjà citées et que nous avons montré n'avoir aucune signification semblable. Mais éprouvons sa manière de voir par l'examen des faits. Cela nous amènera à la question: Qui entend-on par le premier mari? C'est encore plus clair si nous demandons: Durant quelle période est-ce que ces personnes vivent avec le premier mari? et, à quelle époque commencent-elles à vivre avec le second mari?

On doit répondre premièrement à la dernière question. Ces personnes commencent de vivre avec Christ comme leur second mari quand elles revêtent Christ; en d'autres termes, c'est à leur conversion Gal, 3:27. Sur ce point il ne peut y avoir aucune dispute. Maintenant il est facile de répondre à la question précédente: Durant quelle période vivent-elles avec leur premier mari?—C'est la période pendant laquelle elles demeurent inconvertis et dans un état de rébellion contre Dieu, car c'est la période qui précède la conversion. Sur ce point également il ne peut y avoir aucune dispute. Le premier mari est donc le mari de ceux qui sont inconvertis, et qui vivent dans le péché. La loi de Dieu est-elle le mari de ceux qui vivent en rébellion contre Lui? Pas du tout.

Quand Dieu a-t-il jamais donné sa loi à des méchants pour être leur mari? Et quand les méchants ont-ils jamais choisi pour compagnon d'amitié la loi de Dieu? La loi de Dieu défend toute espèce de méchanceté. Quand est-ce que les méchants ont jamais choisi pour leur joie et leur délice un compagnon tel que la loi de Dieu? Jamais, dans aucun temps, ils n'ont fait un tel choix; et jamais, Dieu n'a institué sa loi le mari de ceux qui aiment à la violer. Au lieu d'être la femme de la loi de Dieu, les pécheurs ne sont pas sujets à cette loi, et aussi ne le peuvent-ils pas. Rom. 8:7. La loi de Dieu n'est donc pas le premier mari, empêchant le pécheur d'épouser Christ.

Mais qui est le premier mari dont l'homme repentant doit être séparé avant qu'il épouse Christ? La réponse à cette question n'est pas difficile. Les relations du maria-

ge sont quelque chose d'agréable et de plaisant pour les personnes que cela concerne. Quand le pécheur désire s'unir lui-même à Christ, il doit se séparer d'un mari avec lequel il a vécu jusqu'alors dans des relations intimes et agréables, et dans lesquelles il a pris plaisir.

Qu'est-ce qu'il doit mettre de côté qui lui est si cher et avec lequel durant toute sa vie il a vécu dans une si douce alliance? On ne peut faire qu'une réponse à cette question. C'est le vieil homme et ses œuvres.

Maintenant nous montrerons l'incompatibilité de l'image qu'emploie Paul avec les faits que cette image est destinée à éclaircir si l'application qu'en fait Mr Darby est juste. Dans le symbole, le mari meurt et décharge la femme de toute obligation envers lui, de sorte qu'elle a la liberté d'en épouser un autre. Dans les faits que ce symbole représente, comme l'explique Mr Darby, le mari, qui est la loi de Dieu, ne meurt pas; mais la femme meurt et est rendue à la vie. Alors, quoique son mari, la loi de Dieu, est encore en vie, et ne l'a offensée en aucune manière, elle rejette ce mari afin de pouvoir épouser Christ. L'incompatibilité de ces choses doit être claire pour chacun; et la femme n'apparaît guère sous un beau jour; car elle doit traiter la loi de Dieu indignement afin d'accepter Christ, doctrine qu'aucun de ceux qui ont appris par la Bible l'accord parfait existant entre le Fils de Dieu et la loi de son Père, n'adoptera. Ps. 40: 7, 8; Matth. 5: 17-19; 7: 21-23.

Voyons maintenant combien l'image qu'emploie Paul est appropriée aux faits réels. Dans cette image, le mari meurt et libère la femme. Dans le fait que cette image fait ressortir, le mari qui, comme nous l'avons montré, est le vieil homme, meurt comme le fait le mari dans l'image qu'emploie l'apôtre.—Mais alors pourquoi l'apôtre parle-t-il de la mort de ceux qui doivent être mariés à Christ? La réponse est facile à saisir. Le premier mari ou vieil homme qui meurt est la mauvaise nature des personnes qui doivent être unies à Christ. Par conséquent l'apôtre parle à l'égard de ses frères comme si la mort du premier mari ou vieil homme était la mort de ses propres frères. Le premier mari est mort lorsque la personne convertie est morte au péché, et alors cette personne est libre d'épouser Christ, comme la femme du symbole employé, a la liberté d'épouser un second mari.

Nous avons montré la grande erreur de Mr Darby lorsqu'il avance que le premier mari est la loi de Dieu, qui doit être répudiée afin que le pécheur puisse venir à Christ. Dans notre prochain article nous montrerons que la conversion ne libère pas l'homme de l'obéissance à la loi de Dieu, mais qu'au contraire elle rend cette obéissance possible en mettant la loi de Dieu dans le cœur, et en enlevant cette autre loi du péché qui combat contre la loi de Dieu. Jér. 34: 33; Rom. 7: 22, 23; 8: 7.

Le septième chapitre des Romains est une divine représentation de l'œuvre de la conversion à Dieu qui, en vérité, a été la même dans tous les âges. Il en était absolument la même chose dans le cas de Moïse qu'il en fut après dans le cas de Paul. Si une telle conversion libère Paul de toute obligation à la loi de Dieu, elle libère Moïse et tous les autres hommes pieux de la précédente dispensation de la même manière.

—BEAUCOUP de personnes ont assez d'esprit pour bien parler, mais peu en ont assez pour se taire à propos.

PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES

—SUR—

L'APOCALYPSE:

EXPLICATION DU CHAPITRE 15.

LES SEPT DERNIÈRES PLAIES.

VERSETS 1-8. „Je vis après cela dans le ciel un autre prodige grand et admirable: sept anges qui avaient les sept dernières plaies; car c'est par elles que la colère de Dieu doit finir. Je vis aussi comme une mer de verre, mêlée de feu; et ceux qui avaient vaincu la bête, et son image, et sa marque, et le nombre de son nom, qui se tenaient sur cette mer de verre, et qui avaient des harpes pour louer Dieu. Et ils chantaient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau disant: Tes œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur Dieu tout puissant! Tes voies sont justes et véritables, ô Roi des saints! O Seigneur qui ne te craindra, et qui ne glorifiera ton nom! Car tu es le seul Saint; aussi toutes les nations viendront et t'adoreront, parce que tes jugements ont été manifestés. Après cela je regardai, et je vis le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrir dans le ciel; et les sept anges qui avaient les sept plaies, sortirent du temple, vêtus d'un lin net et éclatant, et ceints vers la poitrine de ceintures d'or. Alors un des quatre animaux donna aux sept anges sept coupes d'or, pleines de la colère de Dieu qui vit aux siècles des siècles. Et le temple fut rempli de fumée à cause de la majesté de Dieu et de sa puissance; et personne ne put entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies.“

Tel est le contenu en entier du chapitre quinze. Ces paroles nous reportent en arrière, vers une nouvelle série d'événements. Le chapitre entier n'est qu'une introduction aux jugements du Tout-Puissant, les plus épouvantables qu'il y ait jamais eu, ou qui doivent jamais tomber sur cette terre dans son état actuel, savoir, les sept dernières plaies. Presque tout ce que nous voyons dans ce chapitre est une préparation solennelle pour le versement de ces coupes de la colère de Dieu, sans mélange. Le verset 5 montre qu'elles sont versées après que le dernier service dans le Sanctuaire céleste est achevé; car le temple est ouvert avant qu'elles soient répandues. Elles sont confiées à sept anges, et ces anges sont revêtus de lin blanc et pur, emblème de la pureté, de la droiture et de la justice de Dieu dans l'infliction de ses jugements. Ils reçoivent ces coupes de l'un des quatre animaux. Nous avons dit (Voyez les explications sur le chap. 4.) que ces quatre animaux étaient une classe des assistants de Christ dans son œuvre dans le Sanctuaire. Combien donc il est convenable que ce soit ces personnages mêmes qui remettent aux ministres de la vengeance, les coupes qui doivent être répandues sur ceux qui ont méprisé la miséricorde de Christ, abusé de sa patience, méprisé son nom, qui l'ont crucifié de nouveau en maltraitant ses disciples! Pendant que les sept anges accomplissent leur mission terrible, le temple est rempli de la gloire de Dieu, et personne, *oûdes*, nul être, faisant allusion à Christ et à ses assistants célestes, ne peut y entrer. Cela montre que l'œuvre de grâce est terminée, et qu'il n'y a point de service dans le Sanctuaire durant l'infliction des plaies; d'où il résulte que ces plaies sont la manifestation de la colère de Dieu sans aucun mélange de miséricorde.

Mais dans cette scène, les enfants de Dieu ne sont pas oubliés. Nous trouvons dans les versets 2-4, qu'il est permis au prophète d'anticiper un peu et de les contempler comme des vainqueurs sur la mer de verre mêlée de feu, c.-à-d., étincelante de la gloire de Dieu, chantant le cantique de Moïse et de l'Agneau. La mer de verre sur laquelle se tiennent ces vainqueurs, est la même que celle qui est présentée au chap. 4: 6, laquelle était devant le trône dans le ciel. Et puisque nous n'avons pas encore de preuve que sa place ait changé, et puis-

que les saints sont vus sur cette mer de verre; nous avons ici une preuve indubitable, en rapport avec le chapitre 14: 1-5, que les saints sont enlevés au ciel pour recevoir une portion de leur récompense. Ainsi, semblable au brillant soleil perçant de ses rayons éclatants les épaisses ténèbres de minuit, quelque scètte est présentée, où quelque promesse donnée aux humbles disciples de l'Agneau dans toutes les heures de la tentation, comme pour les assurer encore et encore de l'amour de Dieu et de ses soins pour eux, et de la certitude de leur récompense finale. En vérité les paroles du prophète sont véritablement inspirées de Dieu: «Dites au juste qu'il lui arrivera du bien,» mais «Malheur au méchant qui ne cherche qu'à mal faire! car la rétribution de ses actions lui sera faite.» Esa. 3: 10, 11.

CHAPITRE SEIZE.

LES SEPT DERNIÈRES PLAIES FRAPPENT LA TERRE.

EXPLICATION DU CHAP. 16: 1-7.

Ce chapitre donne une description des sept coupes de la colère de Dieu sans mélange, et des effets qu'elles produisent quand elles sont versées sur la terre. Les lecteurs de la Bible diffèrent d'opinion concernant ces plaies. C'est pourquoi nous demandons premièrement: Quelle est l'idée vraie concernant leur nature et leur chronologie? Ces plaies sont-elles symboliques et pour la plupart accomplies dans le passé, comme quelques-uns le disent? ou sont-elles littérales et toutes futures, comme d'autres l'affirment avec non moins de confiance? Un court examen de ce chapitre résoudra ces questions, nous le pensons, d'une manière concluante.

Versets 1, 2. „Alors j'entendis une grande voix qui venait du temple, et qui disait aux sept anges: Allez, et versez sur la terre les coupes de la colère de Dieu. Et le premier ange s'en alla, et versa sa coupe sur la terre; et les hommes qui avaient la marque de la bête, et ceux qui adoraient son image, furent frappés d'un ulcère malin et dangereux.“

Cette description de la première plaie nous met sur la voie pour en trouver la chronologie; car elle est infligée à ceux qui ont la marque de la bête et qui adorent son image, choses contre lesquelles le troisième ange nous met en garde. C'est là une preuve concluante, que ces jugements ne sont pas infligés avant que l'ange ait terminé son œuvre, et que la classe même de personnes qui entendent cet avertissement et qui le rejettent, sont ceux qui recevront les premières gouttes débordant des coupes pleines de l'indignation de Dieu. Or, si ces plaies sont dans le passé, l'image de la bête et son culte sont dans le passé. Et si ces choses sont passées, la bête à deux cornes qui fait cette image, et son œuvre sont aussi dans le passé, et si ces choses sont passées le message du troisième ange qui nous avertit concernant cette œuvre est dans le passé, et s'il est dans le passé, c'est-à-dire des siècles dans le passé, où cette manière de voir place le commencement des plaies, alors le second et le premier message qui précèdent le troisième, doivent aussi avoir eu lieu il y a des siècles dans le passé. Mais il a été démontré dans l'explication des chap. 7, 13 et 14, que le premier et le second message ont été donnés de notre propre temps; que le troisième se proclame maintenant; que la bête à deux cornes paraît actuellement sur la scène, et se prépare à remplir le rôle qui lui est assigné; et que la formation de l'image, et l'obligation de l'adorer sont sur le point d'avoir lieu. Et

à moins que toutes ces idées puissent être renversées, les sept dernières plaies doivent appartenir à un temps futur.

Mais il y a d'autres raisons pour les placer dans le futur, et non dans le passé :

1. Sous la cinquième plaie, les hommes blasphèment Dieu à cause de leurs *plaies*, les mêmes plaies sans doute, causées par l'infliction de la première plaie. Cela montre que ces plaies tombent toutes sur les hommes de la *même génération*, quelques uns étant sans doute emportés par chacune, mais quelques-uns aussi survivants au travers de ces terribles scènes ; fait qui renverse complètement l'idée que ces plaies ont commencé dans le passé, et que l'accomplissement de chacune remplit des siècles ; car alors comment ceux sur lesquels tombe la première plaie pourraient-ils être vivants sous la cinquième ?

2. Ces plaies sont le vin de la colère de Dieu sans mélange dont le troisième ange menaçait les hommes au chap. 14 : 10 ; 15 :

1. Un tel langage ne peut s'appliquer à aucun jugement qui ait visité la terre pendant que Christ occupe la place de médiateur entre son Père et notre race déchue. D'où il résulte que ces jugements doivent avoir lieu dans le futur, quand la période d'épreuve sera terminée.

3. Au chap. 15 : 8, nous trouvons un autre témoignage encore plus défini quant au commencement de ces plaies et quant à leur durée. « Et le temple fut rempli de fumée à cause de la majesté de Dieu et de sa puissance ; et personne ne put entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies. » Le temple mentionné ici est évidemment celui dont il est parlé au chap. 14 : 19, où il est dit : « Le temple de Dieu s'ouvrit dans le ciel, et l'arche de son alliance fut vue dans son temple. » En d'autres termes nous avons devant nous le Sanctuaire céleste. Le témoignage est donc que, lorsque les sept anges tenant les sept coupes d'or reçoivent l'ordre d'accomplir leur mission, le temple est rempli de fumée à cause de la gloire de Dieu, et personne ne peut entrer dans le temple, ou dans le Sanctuaire, avant qu'ils aient accompli leur œuvre ; il ne se fera donc pendant ce temps aucun service dans le Sanctuaire. Conséquemment ces coupes ne sont pas versées avant la fin du ministère dans le tabernacle céleste, mais immédiatement après cet événement ; car alors Christ ne sera plus médiateur. La miséricorde, qui a longtemps retenu la vengeance divine, cessera d'exercer son ministère de réconciliation ; les serviteurs de Dieu seront marqués. Que reste-t-il donc à attendre si ce n'est que toute la fureur de la colère de Dieu soit manifestée, et que la terre soit balayée par la destruction.

Ayant maintenant déterminé la chronologie de ces jugements, et montré qu'ils sont précisément devant nous dans un temps futur très-rapproché, qu'ils sont en réserve pour le jour de la colère, nous allons maintenant continuer nos recherches afin de déterminer quelle en est la nature, et ce qui arrivera quand cet ordre terrible et solennel sera donné aux anges : Allez et versez sur la terre les coupes de la colère de Dieu. Ici nous sommes appelés à regarder dans « l'arsenal de l'Eternel » et à contempler les « armes de son indignation. » Jér. 50 : 25. Ici sont ouverts les trésors de la grêle qui sont réservés pour le temps de l'affliction, et pour le jour du choc et du combat. Job. 38 : 22, 23.

Les coupes et leurs effets. « Et le premier ange s'en alla, et versa sa coupe sur la terre ; et les hommes qui avaient la marque de la

bête, et ceux qui adoraient son image furent frappés d'un ulcère malin et dangereux. »

Nous ne savons pas pourquoi ce verset ne serait pas considéré comme devant avoir un accomplissement strictement littéral. Ces plaies sont presque identiques à celles que Dieu infligea aux Egyptiens quand il était sur le point de délivrer son peuple du joug de la servitude, et personne n'a jamais mis en doute que ces plaies ne fussent littérales. Dieu est maintenant sur le point d'accorder à son peuple une délivrance et une rédemption finales, et ses jugements seront manifestés d'une manière non moins littérale et pénible. Cette plaie paraît être semblable à celle qui tomba sur les Egyptiens. Ex. 9 : 8-11.

Verset 3. « Le second ange versa sa coupe dans la mer, qui devint comme le sang d'un homme qu'on a tué ; et tout ce qui avait vie dans la mer mourut. »

Je crois qu'il est à peine possible de se faire une idée d'une substance plus mortelle et plus infecte que le sang d'un mort ; et la pensée que les grandes masses d'eau sur la terre, qui sont sans doute représentées par le terme, mer, seront réduites dans un tel état sous cette plaie présente un tableau horrible. Nous avons ici le fait remarquable que le terme, âme vivante, est appliqué aux animaux privés de raison, les poissons et les créatures vivantes de la mer. La Bible de Lausanne traduit ce verset littéralement, comme elle le fait aussi dans Gen. 1 : 20, 21, 24, 30, où le terme, âme vivante est appliqué, à tous les poissons de la mer, à tous les oiseaux de l'air, à toutes les bêtes des champs et des forêts, et à tous les reptiles qui rampent sur la terre. Ensuite Moïse emploie le terme âme vivante dans Gen. 2 : 7 et l'applique à l'homme. Mais il est évident que le terme signifie simplement un être vivant, et non pas un être immortel, car il est appliqué par le Saint-Esprit à tout ce qui respire.

Versets 4-7. « Le troisième ange versa sa coupe sur les fleuves et sur les sources d'eaux et elles furent changées en sang. Et j'entendis l'ange des eaux, qui disait : Tu es juste, Seigneur, QUI ES, et QUI ÉTAIS, et QUI SERAS ! parce que tu as exercé ces jugements. Car ils ont répandu le sang des saints et des prophètes ; c'est pourquoi tu leur as donné du sang à boire, car ils le méritent. Et j'entendis un autre ange du côté de l'autel, qui disait : Oui, Seigneur Dieu tout-puissant ! tes jugements sont véritables et justes. »

Telle est la description de la terrible rétribution qui sera donnée aux ennemis du peuple de Dieu pour venger le « sang des saints. » Et quoique nous puissions à peine concevoir les horreurs de cet état de choses, lorsque les étangs, les sources et les fleuves ne seront que du sang corrompu et puant, la justice de Dieu sera revendiquée, et ses jugements approuvés. Même les anges de Dieu s'écrieront : Tu es juste, Seigneur, QUI ES, et QUI ÉTAIS, et QUI SERAS ! parce que tu as exercé ces jugements. Car ils ont répandu le sang des saints et des prophètes ; c'est pourquoi tu leur as donné du sang à boire, car ils le méritent. Oui, Seigneur Dieu tout-puissant, tes jugements sont véritables et justes.

On demandera peut-être comment la dernière génération des méchants a répandu le sang des saints et des prophètes, puisque les saints de la dernière génération ne seront pas mis à mort. Matth. 23 : 34, 35 ; 1 Jean 3 : 15 en donnera l'explication. Ces passages montrent que la culpabilité s'attache non moins au motif qu'à l'action. Et nulle génération ne forma jamais de dessein plus déterminé de livrer les saints à la mort, que la génération actuelle ne le fera bientôt. Voyez les chap. 12 : 17 ; 13 : 15. En motif

et en dessein, ils répandent le sang des saints et des prophètes.

Il semblerait qu'aucun être humain ne pourrait résister longtemps à une plaie aussi terrible que celle-là. D'où nous concluons que cette plaie peut être limitée dans sa durée, comme le fut une plaie semblable en Egypte. Ex. 7 : 17-21.

UNE CONVERSATION

CONCERNANT

LA DESTINÉE DE L'HOMME.

TROISIÈME SOIRÉE.

LE VISITEUR.—Lorsque nous avons terminé notre dernière entrevue, nous étions justement arrivés à un sujet qui est d'un grand intérêt pour moi, relativement à l'existence de la mort dans notre monde. Dieu n'a-t-il pas établi la mort comme le moyen par lequel il prend à lui ses fidèles serviteurs de la terre au ciel ? Et n'entrons-nous pas à la mort dans une existence éternelle ?

LE MINISTRE.—Avant de répondre à vos questions, je désire que vous m'exposiez brièvement vos vues sur ce sujet.

LE VIS.—On m'a toujours enseigné que la mort est la porte par laquelle le chrétien entre au ciel ; et qu'elle est pour lui ce qu'était l'échelle de Jacob pour les anges, le moyen de monter au ciel. Mais la mort n'est pas la porte du ciel pour le pécheur. Pour lui, c'est la porte qui s'ouvre sur le lac de feu. Mais que le juste et le méchant passent à une existence immortelle à la mort est une doctrine qui est, je crois, fermement établie par l'enseignement de la Bible.

LE MIN.—Mais j'ai montré dans nos deux entretiens précédents, par un grand nombre de passages, que l'homme s'endort à l'heure de la mort et qu'il ne se réveille pas avant la résurrection. Et nous montrerons ci-après que les Ecritures enseignent qu'il doit y avoir un jour de jugement, et que les justes n'entrent point au ciel, ni les méchants dans le lac de feu avant d'avoir passé par l'examen de ce grand jour. Nier ceci serait dire que le jugement du grand jour est un événement dont la raison ne peut guère être donnée.

Mais maintenant je parlerai directement de l'origine de la mort. Lorsque Dieu eut achevé l'œuvre de la création, il regarda tout ce qu'il avait fait et déclara que tout était très-bon. Gen. 1 : 31. Alors la mort n'avait point de place dans le monde, car ce n'était pas une des choses que Dieu avait faites. Au contraire Dieu planta l'arbre de vie au milieu du jardin d'Eden afin que l'homme en mangeât et vécût à toujours. Gen. 2 : 8, 9 ; 3 : 22-24. L'homme jouissait alors d'un bonheur infini. Il était droit et innocent. Il possédait toute espèce de bien terrestre sans rien qui pût lui nuire. En outre il jouissait d'une parfaite communion avec Dieu. Cet heureux état de choses aurait pu continuer à toujours si l'homme était demeuré fidèle à Dieu.

Mais le Créateur l'avertit que s'il transgressait sa volonté, il introduirait par son péché la mort dans le monde. Gen. 2 : 15-17. Dieu dit à Adam : « Tu mangeras librement de tout arbre du jardin. Toutefois, pour ce qui est de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point ; car au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort. » Gen. 2 : 16, 17.

Quand Adam eut péché, Dieu prononça une condamnation sur lui, suivant sa loi, dans ses paroles : « Tu mangeras le pain

à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre, d'où tu as été pris; car tu es poudre, et tu retourneras en poudre » Gen. 3 : 19. Le Juge qui prononça cette sentence est aussi le Législateur qui défendit à Adam de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal sous peine de mort, et il doit par conséquent avoir parfaitement compris ses propres lois. Nous voyons, par la sentence que le Juge prononça, que la mort littérale était la pénalité dont Adam fut menacé, car il en résulterait qu'Adam retournerait en poudre.

Et la sentence du Juge montre en outre que la signification de la loi n'était pas qu'Adam retournerait en poudre le jour où il pécherait; mais que la sentence de mort serait prononcée en ce jour-là sur lui, sentence à laquelle il ne pourrait échapper.

LE VIS.—Ceci semble être la vraie interprétation de la parole que Dieu adressa à Adam concernant la désobéissance, mais trouvez-vous quelque autre exemple d'expression semblable dans l'Écriture, et qui doit être ainsi interprétée?

LE MIN.—Quand Salomon menace Scimhi de le faire mettre à mort s'il quittait Jérusalem, il emploie un langage semblable à celui que Dieu emploie en menaçant Adam de mort. Mais l'histoire montre que Salomon n'entendait pas que Scimhi mourrait certainement le jour même où il aurait péché, mais que sa mort serait certaine dès ce jour, quoique l'exécution pût en être différée suivant la volonté du roi. 1 Rois 2 : 36-42.

L'origine de la mort donnée par Moïse est le mal, et le mal seul. Elle vient du péché, et si le péché ne lui avait pas ouvert la porte, jamais la mort ne serait entrée dans l'univers de Dieu.

LE VIS.—Mais ce récit de l'origine de la mort est tiré de l'Ancien Testament, et fut écrit avant que la vie et l'immortalité aient été mises en lumière par Jésus-Christ. Vous ne trouverez pas que le Nouveau Testament enseigne une doctrine aussi triste que celle-là.

LE MIN.—Nous trouverons que le Nouveau Testament est en harmonie parfaite avec l'enseignement de l'Ancien Testament. St.-Paul établit tous ces faits que nous avons appris de Moïse, et de la manière la plus concise. Il dit: «Comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, de même aussi la mort est passée sur tous les hommes, parce que tous ont péché.» Rom. 5 : 12. Nous apprenons par ce passage que la mort n'existait pas dans notre monde avant qu'Adam eût péché contre Dieu; et de plus que l'entrée de la mort dans le monde est le résultat du péché. Mais l'apôtre parle de nouveau de la mort et nous donne une idée de son vrai caractère. «L'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort.» 1 Cor. 15 : 26. La mort, suivant St.-Paul, est un ennemi, et la mort elle-même sera détruite. De nouveau l'apôtre parle concernant la mort. Il représente les chrétiens comme triomphant d'elle. Mais quand ce triomphe a-t-il lieu? Est-ce lorsque le chrétien est couché dans la tombe? Pas du tout. C'est la mort qui triomphe de lui. Mais Paul dit que lorsque la dernière trompette sonnera, alors sera accomplie cette parole d'Ésaïe: «La mort est engloutie pour toujours.» 1 Cor. 15 : 54; Esa. 25 : 8. Mais l'apôtre n'en finit pas avec cela, car il nous donne les paroles mêmes que les saints prononceront lorsqu'ils se réveilleront à la première résurrection: «O mort! où est ton aiguillon? ô sépulcre! où est ta victoire?» 1 Cor. 15 : 55. La mort est donc un ennemi auquel

nous sommes obligés de nous soumettre à cause du péché de nos premiers parents. Mais à la résurrection nous triompherons de la mort par notre Seigneur Jésus-Christ. 1 Cor. 15 : 58.

LE VIS.—Je ne savais pas que le témoignage de Paul fût aussi strictement d'accord avec celui de Moïse concernant l'origine de la mort. Mais est-ce là tout ce que l'apôtre enseigne sur ce sujet?

LE MIN.—Non, il donne un autre témoignage encore plus remarquable, si possible, que ceux que nous avons présentés. «Puis donc que les enfants participent à la chair et au sang, il y a aussi de même participé, afin que par la mort il détruisit celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire, le diable.» Hébr. 2 : 14. Avant la mort et la résurrection de Christ, l'empire de la mort était entre les mains de Satan, sans limite apparente.

Il triomphait dans la destruction de notre race et dans sa puissance à tenir l'humanité dans les étreintes de la mort. C'était là, comme nous avons vu, sans doute la raison pour laquelle Satan contesta si fortement avec Christ concernant le corps de Moïse. Mais lorsque Christ ressuscita des morts, il s'empara de la clef de la mort. Apoc. 1 : 18. Et quand le temps sera venu pour Lui, il ouvrira la prison de la mort.

Ainsi nous avons appris que le péché provient de la révolte du premier homme, sous l'instigation de Satan, et que la mort vient du péché. Nous avons également appris que la mort est le dernier ennemi, que cet ennemi sera détruit par Christ et que les saints triompheront de la mort à la résurrection; et que Satan a eu l'empire de la mort, presque sans limite visible à sa puissance, durant la période de 4,000 ans. Il est donc impossible que nous reconnaissons la mort comme quelque chose d'institué par Dieu pour ouvrir une communication entre la terre et le ciel. Car ce qui doit son origine à la rébellion de l'homme contre Dieu, et a été en la puissance de Satan durant 4,000 ans ne peut être la porte du ciel pour les enfants de Dieu.

LE VIS.—Ce que vous avez dit paraît avec une grande force, mais mon esprit est dans une grande perplexité concernant ce sujet. Si la mort n'est pas le moyen par lequel les enfants de Dieu sont mis en sa présence, alors de quelle manière sont-ils pris pour être avec Lui?

LE MIN.—Il nous est donné une leçon instructive à ce sujet dans le cinquième chapitre de la Genèse, où nous avons le récit de neuf générations qui ont précédé Noé. Huit patriarches qui se succèdent, ont vécu presque mille ans chacun. Mais à la fin de chaque biographie il est dit: «puis il mourut.» Mais d'Hénoch, le septième après Adam, il n'est pas dit «puis il mourut»; mais il est dit: «Dieu le prit.» Gen. 5 : 24. St.-Paul parle de ceci en ces termes: «C'est par la foi qu'Enoch fut enlevé pour ne point mourir; et il ne parut plus, parce que Dieu l'avait enlevé.» Hébr. 11 : 5. La transmutation d'Elie nous enseigne de quelle manière celle d'Hénoch eut lieu. «Et comme ils continuaient leur chemin, et qu'ils marchaient en parlant, voici un chariot de feu, et des chevaux de feu, qui les séparèrent l'un de l'autre. Et Elie monta aux cieux par un tourbillon.» 2 Rois 2 : 11.

St.-Paul nous apprend aussi (1 Thess. 4 : 16, 17; 1 Cor. 15 : 51-55) que c'est par la résurrection de ceux qui dorment et par la transmutation de ceux qui vivent à la venue du Seigneur que tous les enfants de Dieu seront transportés en sa présence.

LE VIS.—Mais je ne suis pas encore con-

vaincu que nous n'entrons pas, à la mort, dans notre future existence éternelle, et je suis sûr que les morts peuvent parler avec les vivants car nous en avons un exemple dans le cas de Samuel et Saül.

LE MIN.—Nous considérerons le cas de Samuel et Saül dans notre prochaine entrevue. Je regrette que vous gardiez encore cette idée que la mort est la source de l'immortalité. Ci-après, je vous montrerai, hors de toute controverse, qu'on revêtira l'immortalité à la résurrection des justes.

J. N. A.

Correspondance.

EXTRAITS DE LETTRES.

NOUS éprouvons une grande satisfaction d'apprendre que notre journal est lu avec intérêt et profit par les personnes qui le reçoivent. Nous pouvons en toute vérité, dire qu'aucune peine n'est épargnée de notre part pour remplir nos colonnes d'instructions propres à rendre les hommes sages à salut. Nous donnons les extraits suivants pour faire connaître le jugement de nos lecteurs.

Un pasteur français en Angleterre nous écrit :

Madame et moi sommes toujours intéressés à la lecture de votre journal.

Un monsieur en Nouvelle Zélande a pris un abonnement à notre journal et nous écrit ce qui suit :

Je suis très-heureux de lire LES SIGNES chaque mois. Je suis bien aise de le recevoir régulièrement.

Il exprime aussi un grand intérêt dans notre œuvre, et il nous envoie un traité pour lequel nous le remercions.

Un libraire de Paris dit :

Votre journal est intéressant, bien conçu, bien exécuté. Il peut rallier un assez grand nombre de souscripteurs.

Un de nos frères d'Italie nous a écrit récemment :

Le Seigneur nous a réjouis en nous donnant de voir les commandements acceptés par un colporteur zélé.

Voici l'extrait d'une lettre d'un pasteur de France.

Votre journal est véritablement magnifique au point de vue de l'exécution matérielle. Jamais je n'en ai vu d'aussi splendidement imprimé, et un aussi beau papier. Cet extérieur agréable invite à la lecture ceux-là même qui seraient prévenus contre lui. Je me hâte d'ajouter que, pour moi, le fond répond dignement à la forme. Votre feuille est profondément sérieuse et chrétienne; elle est fortement imprégnée de l'esprit de notre divin Maître; ses articles me plaisent en général beaucoup. Vous faites profession d'attendre le prochain retour du Sauveur. Loin de vous en blâmer, je vous approuve de tout mon cœur, et s'il faut trouver tort à quelqu'un, c'est bien plutôt à ceux qui croient devoir faire le contraire.

Voici quelques fragments d'une lettre d'une sœur isolée au nord de l'Italie.

«Je vous remercie beaucoup pour votre lettre. Quoique ma confiance soit dans le Seigneur j'ai pourtant besoin que mes chers frères et sœurs pensent à moi. J'aimerais beaucoup savoir des nouvelles de notre cher frère Andrews. Je lis avec plaisir les articles qu'il écrit dans le journal. Je pense beaucoup à vous tous et à notre œuvre que je crois fermement être l'œuvre du Seigneur.

Je suis heureuse de trouver ici des amis qui aiment à lire notre journal. Il fut un temps où je devais le lire toute seule. Il y a donc un progrès que je demande au Seigneur de bénir. Que notre lumière luise devant les hommes afin que voyant, nos

bonnes œuvres, ils glorifient notre Père qui est aux cieux, que nous soyons forts de sa force, et remplis d'humilité, de douceur et de patience. Que la charité soit sincère ayons le mal en horreur.

Que le Seigneur vous bénisse, et qu'il bénisse abondamment son œuvre. Saluez mes chers frères et sœurs de la Suisse, et notre frère Andrews en particulier.

A LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

LA RÉACTION.

PAR JACOB ABBOT.

TROISIÈME ARTICLE.

THÈBES fut emportée d'assaut. Alexandre n'attendit pas la lenteur des opérations d'un siège. Il épia une occasion favorable, et força les lignes extérieures de fortifications qui défendaient la ville. C'était un effort désespéré, dans lequel un grand nombre de vies furent perdues, mais il réussit parfaitement. Les Thébains furent refoulés vers le mur intérieur, et commencèrent à entrer en masse par les portes dans la ville, dans une terrible confusion. Les Macédoniens arrivaient sur eux, et poursuivants et poursuivis, engagés dans un mortel combat, semblable à un torrent bouillonnant et impétueux auquel rien ne peut résister, se précipitaient en désordre par le passage ouvert.

Il était impossible de fermer les portes. L'armée macédonienne fut bientôt entièrement en possession des maisons sans défense, et pendant bien des heures, les pleurs, les gémissements, et les cris d'horreur et de désespoir témoignèrent de l'atrocité des crimes qui accompagnent le pillage et le sac d'une ville. A la fin la soldatesque brutale fut contenue. L'ordre fut rétabli. Les troupes se retirèrent dans les postes qui leur furent assignés, et Alexandre commença à délibérer sur ce qu'il ferait de la ville qu'il venait de conquérir.

Il se décida à la détruire, afin d'offrir une fois pour toutes un exemple terrible des conséquences d'une rébellion contre lui. Ce cas n'était pas un cas qu'il considérât comme une conquête ordinaire sur un *ennemi*. Les états de la Grèce, Thèbes avec le reste, lui avaient une fois solennellement conféré l'autorité contre laquelle les Thébains se révoltaient maintenant. C'est pourquoi, à son jugement, ils étaient des *traîtres*, et non pas simplement des ennemis, et il décida que cette ville serait punie d'une complète destruction.

Mais en mettant à exécution cette terrible décision, il agit d'une manière si réfléchie, et si prudente que l'irritation et le ressentiment qu'elle aurait produits furent grandement atténués. L'effet moral qu'elle produisit comme mesure ne fut point celui de la colère ou du ressentiment, mais d'une délibération calme et réfléchie, juste et convenable, selon les idées du temps. En premier lieu, il mit en liberté tous les prêtres. Puis quant au reste de la population, il distingua soigneusement entre ceux qui avaient favorisé la rébellion et ceux qui avaient été fidèles à l'obéissance qu'ils lui avaient jurée. Ces derniers eurent le privilège de sortir en sûreté. Et si, dans le cas d'une famille quelconque, il pouvait être prouvé qu'un de ses membres avait été pour les Macédoniens, ce seul cas de fidélité contre-

balançait la trahison des autres membres, et toute la famille était épargnée.

Les fonctionnaires désignés pour exécuter ces ordres agirent avec une grande libéralité dans l'application de ce mandat afin d'épargner autant de personnes que possible. Les descendants et la parenté du célèbre poète Pindare, que nous avons déjà mentionné comme étant originaire de Thèbes furent aussi graciés, quel que fût le parti qu'ils eussent embrassé. Alexandre, bien que possédant assez de pénétration pour voir qu'il était placé dans des circonstances où un acte de grande sévérité produirait un effet moral prodigieux pour fortifier sa position, était cependant gouverné par des impulsions généreuses qui l'élevaient au-dessus de l'excitation ordinaire de l'irritation et de la vengeance, au point qu'il était tout disposé à adoucir la rigueur de la situation des vaincus, autant que la nature des circonstances le permettait. Il avait sans doute aussi un sentiment instinctif que l'effet moral d'une rétribution aussi terrible que celle qu'il allait infliger sur la ville vouée à la ruine, serait grandement augmenté par son support, sa générosité et ses soins extrêmes pour la sûreté et la protection de ceux qui s'étaient montrés ses amis.

Après que toutes ces exceptions eurent été faites, et que les personnes auxquelles elles s'appliquaient eurent été renvoyées, le reste de la population fut vendu pour être réduite en esclavage, puis la ville fut complètement et entièrement détruite. Le nombre de ceux qui furent vendus était de trente mille environ. Six milles personnes avaient été tuées dans l'assaut et la prise de la ville. Ainsi Thèbes fut réduite en un monceau de ruines, et pendant vingt ans, elle resta désolée, comme monument de l'énergie et de la décision d'Alexandre.

L'effet de la destruction de Thèbes sur les autres villes et sur les états de la Grèce fut tel qu'on pouvait l'attendre. Il tomba sur eux comme un coup de foudre. Quoique Thèbes fût la seule ville qui se fût révoltée ouvertement, il y avait eu des symptômes évidents de mécontentement dans plusieurs autres localités. Démosthènes, qui avait gardé le silence pendant qu'Alexandre était présent en Grèce, durant sa première visite dans cette contrée, avait encore cherché à soulever de l'opposition contre la puissance macédonienne, à concentrer et à faire éclater les influences hostiles à Alexandre. Dans ses discours, il dit qu'Alexandre n'était qu'un jeune garçon, et qu'il était honteux pour des villes telles que Sparte, Athènes et Thèbes, de se soumettre à sa domination. Alexandre avait appris ces choses, et comme il descendait en Grèce, par le défilé des Termopyles, avant la destruction de Thèbes, il dit: «Ils disent que je suis un jeune garçon. Je vais leur apprendre que je suis un homme.»

Et il leur apprit en réalité qu'il était un homme. Son apparition inattendue, alors qu'ils le croyaient engagé parmi les montagnes et les forêts des régions inconnues du nord; son acte si subit dans l'investissement de Thèbes; l'assaut, les calmes délibérations concernant les destinées de la ville, et l'énergie lente, prudente et sage, mais inexorable avec laquelle cette décision fut exécutée, tous ces événements se succédant si rapidement montrèrent à la république grecque que le personnage auquel ils avaient à faire, n'était pas un jeune garçon en caractère, quel que pût être son âge. Tout symptôme de mécontentement contre le gouvernement d'Alexandre disparut aussitôt pour ne plus reparaitre.

Cet effet n'était pas entièrement dû non plus à la terreur qu'avait inspirée le châtiement infligé à Thèbes. Toute la Grèce était pénétrée d'une nouvelle admiration pour le caractère d'Alexandre, en contemplant ces événements dans lesquels se manifestaient si visiblement son énergie impétueuse, sa décision calme et réfléchie, son pardon, sa magnanimité, et sa fidélité envers ses amis. Son acte de pardonner aux prêtres, qu'ils eussent été pour lui ou contre lui; lui concilia tous les amis de la religion. La même mesure en faveur de la famille et des descendants du poète, parla directement au cœur de tous les poètes, des orateurs, des historiens et des philosophes dans tout son royaume, et tendit à lui gagner l'affection des amateurs des belles lettres. Et sa magnanimité, en décidant qu'un seul de ses amis dans une famille sauverait cette famille, au lieu d'ordonner, comme l'aurait fait un conquérant moins clairvoyant, qu'un seul ennemi suffirait pour la perdre, dut avoir éveillé un profond sentiment de gratitude et de respect dans les cœurs de tous ceux qui apprécient la fidélité envers les amis et la générosité d'esprit. Ainsi les nouvelles de la destruction de Thèbes et de l'acte de réduire en esclavage une si grande portion des habitants, se répandirent au loin et au près, mais elles eurent pour effet de produire chez une grande partie de la population un sentiment d'admiration pour le caractère d'Alexandre, et de confiance en son talent extraordinaire; au point qu'il ne resta qu'une faible minorité du côté des rebelles châtiés et de ceux qui gardaient un ressentiment à cause de la destruction de la ville.

De Thèbes, Alexandre s'avança vers le sud. Des députations des villes lui furent envoyées, pour le féliciter de ses victoires, et pour lui offrir leur adhésion à sa cause. Son influence et son ascendant semblaient maintenant fermement établis dans le pays des Grecs, et au temps convenable il retourna en Macédoine, et célébra à Egée, qui était en ce temps-là sa capitale, l'établissement et la confirmation de son pouvoir, par des jeux, des spectacles, des illuminations et des sacrifices aux dieux, offerts avec la plus grande pompe et la plus grande magnificence. Il était prêt maintenant à tourner ses pensées vers le plan depuis longtemps projeté: l'expédition d'Asie.

Ecole du Sabbat.

QUESTIONS BIBLIQUES

POUR ÉCOLES ET FAMILLES

LEÇON III.

LES LIVRES OUVERTS.

1. QUELLES sont les paroles qui terminent Dan. 7: 10?
2. Où est-il encore fait mention de ces livres? Rép. Dans Apoc. 20: 12.
3. A combien de livres le révélateur semble-t-il faire allusion dans ce passage? Rép. A trois au moins; car „les livres“ [pluriel] „furent ouverts; et un autre livre fut ouvert, qui est le livre de vie.“
4. Quel usage est-il fait de ces livres dans le jugement? Rép. Les morts sont jugés par les choses qui sont écrites dans les livres. Apoc. 20: 12.
5. Alors que doivent contenir les livres? Rép. Un mémoire de toute œuvre et de toute chose secrète. Eccl. 12: 16.
6. Dieu tient-il un registre de nos paroles? Matth. 12: 36.
7. Nos desseins et nos motifs secrets trouvent-ils une place dans ce mémoire? 1 Cor. 4: 5.
8. Quel est le livre tenu expressément pour les justes? Rép. C'est un livre appelé le livre de mémoires. Récitez Malachie 3: 16.

9. Quelle allusion le prophète fait-il à ce livre? Ps. 56 : 9.

10. Comment Néhémie y fait-il allusion? Néh. 13 : 14.

11. Qu'est-ce que ce livre semble contenir? Rép. Un rapport des bonnes actions de ceux qui craignent l'Éternel et qui pensent à son nom.

12. Que montrera ce livre? Rép. Tous leurs actes de repentance, de confession, d'obéissance et de sacrifice.

13. Qu'est-ce que le livre de vie semble contenir? Rép. Simplement un mémoire des noms de tous ceux qui entrent dans le service de Dieu. Luc 10 : 20; Phil. 4 : 3; Apoc. 13 : 8; etc.

14. Aucun des noms ayant été une fois inscrits dans le livre de vie en sera-t-il jamais effacé? Ex. 32 : 32, 33; Ps. 69 : 29; Apoc. 22 : 19.

15. Quels sont les noms qui y sont retenus? Rép. Les noms de tous ceux qui auront entièrement achevé l'œuvre de vaincre leurs péchés. Apoc. 3 : 5.

LEÇON IV.

1. Comment sera-t-il décidé qui aura été vainqueur? Rép. Par un examen des livres de mémoires de Dieu, lesquels montreront exactement jusqu'à quel point les hommes auront avancé dans cette œuvre.

2. Si l'examen de leurs cas montre qu'ils ont échoué dans l'accomplissement de cette œuvre, quelle en sera la conséquence? Rép. Leurs noms seront effacés du livre de vie, et leurs bonnes actions seront aussi effacées du livre de mémoires de Dieu.

3. Que sera-t-il fait dans les cas de ceux dont les registres montreront qu'ils ont vaincu toutes leurs fautes, et qu'ils ont laissé agir en eux-mêmes les grâces de l'Esprit de Dieu pour les amener à la perfection. Rép. Leurs noms seront laissés écrits dans le livre de vie, et leurs mauvaises actions seront effacées des livres qui les contiennent.

4. Quelle décision sera rendue dans leurs cas? Rép. Ils seront jugés dignes d'obtenir la résurrection d'entre les morts. Récitez Luc 20 : 35.

5. De quelle résurrection s'agit-il ici? Rép. De la première résurrection. Apoc. 20 : 6.

6. Quelle sera la condition de ceux qui obtiendront cette résurrection? Récitez Luc 20 : 36; Apoc. 20 : 6.

7. Quand les justes morts seront-ils ressuscités? Rép. A la venue de Christ. Récitez 1 Thess. 4 : 16.

8. Qu'est-ce qui doit précéder la résurrection qui a lieu à la venue de notre Seigneur? Rép. La décision qui détermine qui est digne d'avoir part à cette résurrection.

9. Qu'est-ce qui doit précéder cette décision? Rép. Un examen des livres par lesquels la conduite des hommes est amenée en jugement.

10. Quand ces livres sont-ils ouverts pour être examinés? Rép. Quand se tient le jugement auquel l'Ancien des Jours préside comme Juge. Dan. 7 : 9, 10.

11. Que devons-nous donc conclure à l'égard de l'œuvre du jugement présentée dans Dan. 7 : 9, 10? Rép. Premièrement que cette œuvre comprend un examen des livres, afin de déterminer qui sera jugé digne d'avoir part à la première résurrection; et, secondement, qu'elle doit précéder la résurrection de laquelle les justes seront jugés dignes.

12. Alors la scène du jugement de Dan. 7 : 9, 10, doit-elle avoir lieu avant ou après la venue de Christ sur les nuées du ciel?

LEÇON V.

1. Les justes seront-ils présents devant ce grand tribunal, lorsque leurs registres seront examinés et leurs cas décidés? Rép. Ils ne le seront pas.

2. Comment est-il montré qu'ils ne seront pas présents? Rép. Parce qu'ils ne seront pas ressuscités des morts avant qu'ait eu lieu le jugement investigatoire auquel ils seront jugés dignes de cette résurrection.

3. Qui sera présent comme avocat pour s'occuper de leurs cas? 1 Jean. 2 : 1.

4. Qu'est-ce qu'un avocat? C'est quelqu'un qui plaide la cause d'un autre.

5. Quels autres passages de l'Écriture parlent de Christ comme d'un avocat ou intercesseur pour son peuple? Rom. 8 : 34; Hébr. 7 : 25; 9 : 24.

6. Quelle doit être l'œuvre de notre Seigneur comme avocat devant le tribunal de son Père? Rép. 1. De montrer d'après les livres de mémoires qu'ils se sont repentis de leurs péchés, qu'ils les ont confessés et abandonnés, et que par la foi en lui ils ont achevé l'œuvre de les vaincre. 2. De confesser leurs noms devant son Père et devant les saints anges, et de présenter son sang comme propitiation pour leurs péchés. 3. De garantir leur acquittement et l'effacement de leurs péchés. Apoc. 20 : 12; Matth. 10 : 33; Luc 12 : 8; Apoc. 3 : 5.

7. Leurs péchés seront-ils remis en mémoire après avoir été effacés? Esa. 43 : 25; Jér. 31 : 34.

8. Puisque les morts doivent être jugés par les choses qui sont écrites dans les livres (Apoc. 20 : 12), peuvent-ils être amenés en jugement à cause de leurs péchés après qu'ils ont été effacés?

9. Alors est-il possible que les péchés d'une personne quelconque puissent être effacés avant qu'ait été tenu le jugement auquel son cas doit être examiné?

10. Quand les péchés des justes seront-ils effacés? Actes 3 : 19.

11. Quel événement doit succéder aux temps de rafraîchissement de la part du Seigneur? Actes 3 : 20, 21.

12. Que concluons-nous de ces promesses? Rép. Que l'effacement des péchés sera accompli avant le second avènement de notre Seigneur.

13. Qu'est-ce qui doit précéder l'effacement des péchés de chaque individu? Rép. L'examen du registre de sa vie, et la décision faite par le Père qu'il sera jugé digne d'avoir part à la première résurrection.

14. De quoi avons-nous ici une autre preuve? Rép. Que la scène du jugement de Dan. 7 : 9, 10 précède l'apparition de notre Seigneur sur les nuées du ciel, et la résurrection des justes.

G. H. BELL.

LEÇONS SUR L'HISTOIRE DU NOUVEAU TESTAMENT.

LEÇON III.

LA FUITE EN EGYPTÉ.

Ce dut être après la présentation de Jésus dans le temple que les mages vinrent d'Orient pour s'enquérir touchant celui qui était né roi des Juifs; car s'ils eussent présenté leurs présents avant ce temps, Joseph et Marie n'auraient pas été trop pauvres pour offrir un agneau. Ces hommes durent venir de la Chaldée ou de la Perse ou de quelque autre pays d'entre ceux où les Juifs s'étaient établis pendant la captivité; et il semble tout à fait probable que par l'étude des prophéties, ils avaient été conduits à attendre la naissance du roi des Juifs. Le chapitre second de Matthieu renferme une description de leur visite.

„Jésus étant né à Bethléem, ville de Juda, au temps du roi Hérode, des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem, et dirent: Où est le roi des Juifs qui est né? Car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Le roi Hérode, l'ayant appris, en fut troublé, et tout Jérusalem avec lui. Et ayant assemblé tous les principaux sacrificateurs, et les scribes du peuple, et il s'informa d'eux où le Christ devait naître. Et ils lui dirent: C'est à Bethléem, ville de Juda; car c'est ainsi que l'a écrit un prophète: Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda; car c'est de toi que sortira le Conducteur qui paîtra Israël, mon peuple.“ Matth. 2 : 1-6.

„Alors Hérode, ayant appelé en secret les mages, il s'informa d'eux exactement du temps auquel ils avaient vu l'étoile. Et les envoyant à Bethléem, il leur dit: Allez et informez-vous exactement de ce petit enfant; et quand vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'y aille aussi et que je l'adore. Eux donc, ayant ouï le roi, s'en allèrent; et voici, l'étoile qu'ils avaient vue en Orient allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était le petit enfant, elle s'y arrêta. Et quand ils virent l'étoile s'arrêter, ils eurent une fort grande joie.“ Matth. 2 : 7-10.

Ainsi les mages, guidés par le ciel, s'en allèrent à Bethléem, où ils adorèrent le petit enfant, et lui présentèrent de riches dons, de l'or et d'autres choses précieuses. L'Éternel ne désirant pas que ces hommes de bien retournassent vers le méchant Hérode, les avertit par un songe, et ils s'en retournèrent par un autre chemin dans leur propre pays. Quand Hérode sut cela, il en fut tellement irrité qu'il fit mettre à mort tous les enfants dans Bethléem et dans tout le pays d'alentour, n'en épargnant aucun au-dessous de l'âge de deux ans. Mais il ne réussit point à détruire celui qu'il supposait être son rival; car le Seigneur avait prédit ce qu'Hérode ferait, et il avertit Joseph de s'enfuir en Egypte.

„Hérode ne survécut pas longtemps au massacre de Bethléem. Quelques mois après, il mourut d'une affreuse maladie, laquelle consistait en une fièvre lente putride intestinale, et d'autres ulcères qui engendraient des vers, il avait les pieds enflés, des étouffements et des convulsions. Sachant combien les Juifs le haïssaient, il imagina un nouveau plan pour être assuré (à ce qu'il pensait) qu'on ferait à sa mort des lamentations générales. Il convoqua tous les principaux de son royaume dans la ville de Jéricho, où il résidait; il les fit fermer dans le cirque, et ordonna à sa sœur Salomé, et à son mari qui l'avaient incité à un grand nombre de ses meurtres, de les faire mettre à mort aussitôt qu'il aurait cessé de vivre. Mais cet or-

dre sauvage ne fut point exécuté. Hérode mourut dans sa soixante-dixième année, après avoir régné trente-sept ans comme roi des Juifs.“

A sa mort, son royaume fut partagé entre trois de ses fils: Archélaüs, Philippe et Hérode Antipas. „Mais après qu'Hérode fut mort, l'ange du Seigneur apparut à Joseph en songe, en Egypte, et il lui dit: Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère, et retourne au pays d'Israël; car ceux qui en voulaient à la vie du petit enfant sont morts.“ Joseph obéit immédiatement, mais quand il apprit qu'Archélaüs régnait en Judée, il craignit que le caractère cruel et jaloux de ce gouverneur sans principes ne conduisît à chercher à exécuter les desseins de son père; et pour cette raison, il évita d'aller en Judée; mais il alla demeurer à Nazareth, ville de Galilée, province sur laquelle régnait Hérode Antipas.

QUESTIONS.

1. Qu'est-ce qui dut avoir lieu d'abord, la visite des mages d'Orient, ou la présentation de Jésus au temple?

2. Pourquoi le pensez-vous?

3. De quel pays ces hommes durent-ils être venus?

4. De quelle manière avaient-ils probablement été conduits à attendre qu'il naitrait en ce temps-là quelqu'un qui serait roi des Juifs?

5. Où pouvons-nous trouver une description de la visite qu'ils firent au petit enfant Jésus?

6. Récitez le premier verset du chapitre.

7. Quelle question firent-ils?

8. Pour quelle raison dirent-ils être venus?

9. Quel effet les paroles de ces mages eurent-elles sur Hérode et sur d'autres à Jérusalem?

10. Quelle mesure Hérode prit-il pour s'assurer d'une réponse à leur question?

11. En quoi les sacrificateurs et les scribes s'accordaient-ils concernant le lieu de la naissance du Messie?

12. Quelle prophétie citèrent-ils?

13. Où trouve-t-on cette prophétie? Mich. 5 : 2.

14. Décrivez l'entrevue que les mages eurent en particulier avec Hérode?

15. Que leur enjoignit-il?

16. Comment furent-ils guidés vers le lieu où était alors Jésus?

17. Comment l'honorèrent-ils?

18. Comment les mages furent-ils empêchés de retourner vers Hérode?

19. Qu'éprouva Hérode quand il vit que les mages avaient montré du mépris pour son commandement?

20. Comment Hérode chercha-t-il à détruire Jésus?

21. Comment ses desseins furent-ils déjoués?

22. Combien de temps vécut Hérode après avoir commis ce crime énorme?

23. De quelle maladie mourut-il?

24. Comment chercha-t-il à s'assurer qu'on ferait à sa mort des lamentations générales?

25. Son plan réussit-il?

26. Quel âge avait Hérode quand il mourut?

27. Pendant combien de temps avait-il régné comme roi des Juifs?

28. Comment ses états furent-ils divisés après sa mort?

29. Combien de temps l'Éternel dit-il à Joseph de rester en Egypte? Matth. 2 : 13.

30. Quel message lui envoya-t-il après la mort d'Hérode?

31. Que craignait Joseph de la part d'Archélaüs?

32. Comment chercha-t-il à l'éviter?

G. H. BELL.

Il y a dans le canton de Berne 9,000 distilleries, qui produisent chaque année 25 millions et demi de litres de schnaps. Il est en outre importé par année 1 million et demi de litres de cette même liqueur, abstraction faite des autres alcools. La consommation de schnaps faite par les habitants du canton est de 14 litres par an par tête d'habitant (y compris les femmes et les enfants), ou: 60 litres par an (16 centilitres par jour) par tête d'électeur!—En présence d'un pareil déchainement du vice de la boisson, il n'y a pas de liberté d'industrie qui tienne; l'intérêt physiologique et économique de la nation réclame, autant que son intérêt moral, que l'Etat prenne des mesures énergiques pour limiter le mal.—*La Semaine Religieuse.*

—AVANT de parler, prenez garde à ce que vous allez dire: qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole dont vous ayez sujet de vous repentir après l'avoir dite.—*S. Paulin.*

LES SIGNES DES TEMPS

Le septième jour est le repos de l'Éternel, ton Dieu

BALE (SUISSE), MARS 1881.

SOMMAIRE.

| | PAGE |
|--|------|
| ARTICLES VARIÉS.—Comment Mr Bower s'échappa de l'Inquisition de Macerata . . . | 129 |
| Le Sabbat . . . | 130 |
| Témoignage de Mr le Pasteur A. Rochat . . . | 131 |
| Réflexions suggérées par le Spectacle imposant de la Mer à la première h. du Jour . . . | 131 |
| Les Larmes de St.-Paul . . . | 132 |
| La Sanctification . . . | 133 |
| Il faut pratiquer la Parole . . . | 134 |
| TEMPÉRANCE.—Responsabilité des Parents . . . | 135 |
| ARTICLES DES RÉDACTEURS.—Témoignage de la Bible concernant des Sujets Importants . . . | 136 |
| Réponse à trois Correspondants Darbystes . . . | 137 |
| Pensées Critiques et Pratiques sur l'Apocalypse.—Exp. des Chapitres 15 et 16 : 1-7 . . . | 139 |
| Une Conversation concernant la Destinée de l'Homme . . . | 140 |
| Le Passage de la Mer Rouge . . . | 144 |
| Une Proposition généreuse . . . | 144 |
| La Tempérance . . . | 144 |
| CORRESPONDANCE.—Extraits de Lettres . . . | 141 |
| A LA JEUNESSE.—Alexandre le Grand . . . | 142 |
| Garçons ne vous fermez pas le Chemin . . . | 144 |
| ÉCOLE DU SABBAT.—Questions Bibliques . . . | 142 |
| Leçons sur l'Histoire du Nouv. Testament . . . | 143 |

LE PASSAGE DE LA MER ROUGE.

UN pasteur de l'église nationale Suisse, prétend que la Bible ne peut être vraie parce que le récit concernant le passage de la mer Rouge par les enfants d'Israël est manifestement faux. Il dit que la grande multitude d'Israël, comptant plus de 2,000,000 de personnes, avec leurs troupeaux, ne pourraient avoir traversé la mer Rouge en une nuit par l'étroit canal que Dieu, est-il dit, leur ouvrit à travers les eaux. De plus la difficulté s'augmente encore du fait qu'il eût fallu trouver le temps suffisant pour que toute l'armée des Egyptiens entrât dans la mer à leur poursuite. Il déclare cette histoire fautive, et là-dessus prétend que la Bible elle-même n'est pas inspirée.

Si ce monsieur a raison, en avançant que le miracle de la mer Rouge est fabuleux, nous sommes forcés de reconnaître avec lui que la Bible elle-même est indigne de confiance, car la vérité de ce miracle est affirmée plusieurs fois dans différentes parties de la Bible. Mais examinons le fond de la difficulté proposée par ce pasteur. Il suppose que le passage que la Bible dit avoir été ouvert dans la mer Rouge devant les Israélites, était si étroit, que comparativement peu de personnes pouvaient y marcher de front. Mais il n'y a rien dans le récit qui puisse donner une telle idée. Les Israélites étaient campés près de la mer Rouge, au moment où Dieu partagea les eaux devant eux afin qu'ils pussent échapper à l'armée de Pharaon. Ex. 14. Au lieu d'ouvrir devant eux un passage étroit, suffisant peut-être pour quarante ou cinquante personnes marchant de front, la mer fut partagée devant la multitude d'Israël d'une manière telle qu'il fut ordonné d'avancer. La signification la plus naturelle des paroles du récit implique que les eaux de la mer Rouge furent divisées de manière à ce que tout le front du camp pût avancer à la fois. Et ceci étant le cas, il ne reste plus de cause de difficulté concernant la vraisemblance de la narration. La largeur de la mer au lieu où Israël était campé, était d'environ quatre lieues, et si la multitude d'Israël était capable d'entrer dans la

mer au nombre de 5,000 ou 10,000 personnes de front, alors il y avait suffisamment de temps dans l'espace d'une nuit pour que tout ce que Moïse raconte pût avoir lieu.

Mais supposons maintenant qu'aucun événement de ce genre ait jamais eu lieu, et que les Israélites n'ont jamais traversé la mer Rouge pas plus que les Egyptiens n'ont été noyés dans ses eaux.

Par quels moyens Moïse fit-il croire aux Israélites qu'un tel événement avait eu lieu? Il affirme le passage de la mer Rouge et la destruction de l'armée égyptienne dans le chant que lui et les enfants d'Israël chantaient le jour suivant, (Ex. 15) et la vérité de ce chant est confirmée dans Apoc. 15 : 3.

Et depuis, à travers les livres de Moïse, il est fait allusion très-distinctement à ce grand miracle comme de quelque chose qui avait eu lieu à la vue de tout Israël. Josué en parle également dans une époque où vivaient encore plusieurs milliers de personnes qui savaient personnellement si un tel événement était vrai ou non. Josué 4 : 22-24. Le nombre de passages qui se rapportent à ce miracle dans le livre des Psaumes et les livres des prophètes est très-grand. La vérité de ce miracle est aussi attestée dans Nom. 33 : 8; Deut. 11 : 4; Jos. 2 : 10; 24 : 7; Néh. 9 : 11; Job 26 : 12; Ps. 74 : 13; 77 : 20, 21; 78 : 13, 53; 106 : 9-11; 114 : 3; 136 : 13-15; Esa. 43 : 16; 50 : 2; 51 : 10, 15; 63 : 11-13; Jér. 31 : 35; Hab. 3 : 8, 15; 1 Cor. 10 : 4, 2; Hébr. 11 : 29.

Il est donc clair que les enfants d'Israël croyaient à la vérité de ce miracle. Il est certain que Moïse et Josué en appelaient aux enfants d'Israël comme étant les témoins oculaires de ce grand événement. Maintenant supposez qu'il n'ait jamais eu lieu. Comment Moïse pouvait-il en appeler à un tel miracle en présence de plusieurs ennemis envieux, si aucune chose pareille n'avait eu lieu, et quand amis et ennemis savaient également que ce prétendu miracle était sans le moindre fondement? Notre ami, le pasteur, veut-il expliquer la chose? L'incrédulité conduit les hommes à croire les choses les plus incroyables. Quelle est la chose la plus difficile, de croire que Dieu a ouvert un passage à travers la mer Rouge assez grand pour permettre à tout Israël de passer en une nuit, ou de croire que Moïse était capable de faire accepter à amis et ennemis la vérité de ce miracle lorsque chacun d'eux savait que jamais une telle chose n'avait eu lieu?

J. N. A.

UNE PROPOSITION GÉNÉREUSE.

UN de nos amis, qui a été spécialement intéressé dans l'œuvre missionnaire depuis de plusieurs années, nous propose de nous aider dans l'œuvre missionnaire à Bâle de la manière suivante. S'il en est d'autres qui soient disposés à suivre son généreux exemple, nous serons bien aises d'en entendre parler. Voici la proposition: «Nous souscrivons 10 fr. par mois, pour vous aider à faire face aux dépenses de votre société, et je suggère à d'autres personnes de payer 5 ou 6 fr. par mois pour la même œuvre; de sorte que si douze personnes voulaient faire cela, vous pourriez compter sur 60 fr. par mois.»

— Nous prions nos amis de lire de nouveau l'article de notre dernière page, dans le numéro de février, intitulé: «Notre Société missionnaire à Bâle,» et de prendre en considération la demande que nous leur faisons de nous envoyer les adresses de personnes auxquelles nous pourrions adresser

des spécimens des SIGNES DES TEMPS et du journal *Stimme der Wahrheit*. Envoyez-nous les adresses de personnes que vous croyez raisonnables et intelligentes, et vous nous rendrez ainsi un grand service.

LA TEMPÉRANCE.

CET excellent journal trimestriel vient de nous arriver; il est comme d'habitude, rempli d'articles variés et intéressants. Quoique cet ouvrage ne recommande pas l'abstinence totale de liqueurs alcooliques, il fait une guerre vigoureuse à l'alcool et aux maux de l'intempérance. Cet ouvrage est, comme nos lecteurs le savent, l'organe de la Société Nationale de Tempérance de la France. Il se publie à Paris, rue de l'Université, 6, sous la direction du Dr Lunier.

GARÇONS NE VOUS FERMEZ PAS LE CHEMIN.

J'ÉTAIS assis il n'y a pas longtemps, dans le bureau d'un négociant, quand un jeune garçon d'environ seize ans entra, le cigare à la bouche. Il dit au monsieur:—

„J'aimerais avoir une place dans votre atelier pour apprendre un métier, monsieur.“

„Je pourrais vous donner une place, dit le monsieur, mais vous portez à la bouche une mauvaise recommandation.“

„Je ne pense pas qu'il y ait du mal à fumer, monsieur; puisque tout le monde fume maintenant.“

„Mon jeune ami, je le regrette, mais je ne puis vous employer. Si vous avez assez d'argent pour acheter des cigares, vous ne pourrez descendre à travailler comme apprenti; et si vous n'en avez pas assez, votre amour pour les cigares pourrait vous porter à en dérober. Aucun garçon qui fume ne peut obtenir du travail dans mon atelier.“

Un mot suffit pour le sage.—„Sab. Recorder.“

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants:

1. *Le Règne Millénaire.† 16 pages. 10 cts.
2. *Le Second Avènement; Objet et proximité de cet Événement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
3. *Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
4. *Le Jugement, ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
5. *Le Sanctuaire de la Bible.† 20 pages. 15 cts.
6. *Quel Jour Observerez-vous et pourquoi? 8 pages. 5 cts.
7. Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
8. Le Sabbat de la Bible.† 32 pages. 20 cts.
9. Le Premier Message d'Apocalypse.† 16 pages. 10 cts.
10. Le Second “ “ “ “ 10 cts.
11. Le Troisième “ “ “ “ 32 “ 20 cts.
12. Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
13. *Les Souffrances de Christ. 32 pages. 20 cts.
14. *Les Deux Lois.† 16 pages. 10 cts.
15. La Loi et l'Évangile. 16 pages. 10 cts.
16. Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
17. *La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
18. *L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
19. Le Memorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.
20. Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
21. Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
22. *Pouvons-nous Savoir?† 8 pages. 5 cts.
23. L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.
24. Le Septième Jour. 8 pages. 5 cts.
25. *La Fin est-elle proche? 8 pages. 5 cts.
26. *Le Sabbat de l'Éternel.† 16 pages. 10 cts.
27. *L'Homme est-il Immortel?† 8 pages. 5 cts.

Les traités marqués d'un astérisque (*) sont aussi imprimés en allemand, et ceux qui sont marqués d'une croix (†) sont imprimés en italien.

— S'adresser: Mr J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.